

RAPPORT 20 D'ACTIVITÉS 20

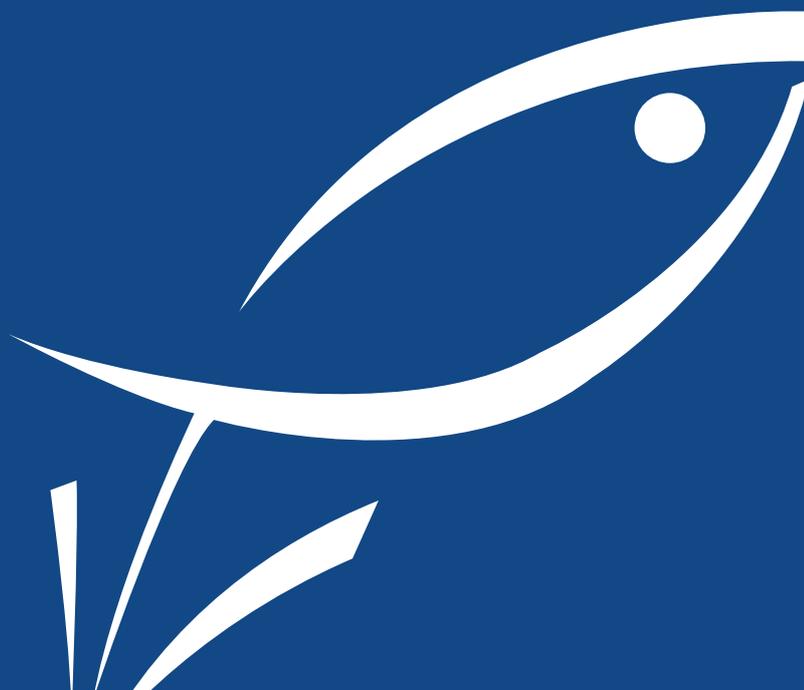
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 JUILLET 2021

FÉDÉRATION DE LA MARNE POUR LA PÊCHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
WWW.PECHE51.FR



SOMMAIRE

LA FÉDÉRATION	3
PRÉSENTATION DES AAPPMA	4
ACTES DU PRÉSIDENT, DU BUREAU ET DU CA	5
SITUATION HYDROLOGIQUE	8
STATISTIQUES PÊCHEURS ET CARTES DE PÊCHE	10
ANIMATION - ÉDUCATION - PROMOTION - COMMUNICATION	14
GARDERIE ET SURVEILLANCE DES MILIEUX AQUATIQUES	19
ATTEINTE AUX MILIEUX AQUATIQUES	22
TECHNIQUES MILIEUX AQUATIQUES	24
BILAN FINANCIER ET BUDGET	35
REVUE DE PRESSE	43
GLOSSAIRE	45





LA FÉDÉRATION

La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Marne (FDAAPPMA51) est une association « loi 1901 », reconnue d'utilité publique (article L.434-4 du code de l'Environnement) et agréée au titre de la Protection de l'environnement (article L.141-1 du code de l'Environnement). Elle a pour mission

l'encadrement et le développement de la pêche de loisirs, l'éducation à l'environnement, ainsi que la préservation et la restauration des milieux aquatiques du département. La FDAAPPMA51 est administrée par un conseil d'administration constitué d'élus bénévoles qui se réunit régulièrement pour débattre de différents sujets ainsi que pour s'informer.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Dominique THIEBAUX

1^{er} vice-président

Bernard DAVIGNON

2^{ème} vice-président

Claude DE CARLI

Secrétaire

Jean-Claude VIGOUR

Trésorière

Odette HARMAND

Secrétaire adjoint

Christian BAUDART

Trésorier adjoint

Reynald RUFFIER

Membres

Jean-Charles ALLARD

Pascal ANDRE

Raymond BEGIN

Jean-Pierre FAUCHE

Claude GUILLAUMET

Jean-Pierre REMY

La Fédération a pour rôle, en outre, de fédérer 28 associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique :

AAPPMA	PRÉSIDENT	TRESORIER
La Saumonée de Bétheniville	SPICY Denis	CHARTON Frédéric
La Raquette Châlonnaise	THIEBAUX Dominique	KESTLER Gilles
L' Ablette Chausséenne	VAUTRAIN René	DANIZEL Daniel
La Truite de Courtisols	GUYOT Jean-Luc	LALLEMENT Luc
Le Gardon de Crugny	DEMOULIN José	LOUDIN Xavier
La Vandoise de Dormans	VAN GYSEL Denis	LAURIER Pierre
La Truite qui saute d'Ecury-le-Repos	BERTRAND Denis	BERTRAND Edith
Les Pêcheurs de la Chée marnaise d'Heiltz-le-Maurupt	GAUTHIER Gilles	CHAFFAUT Vincent
Le Gardon de Larzicourt	ANTONELLI Guy	PILLARD Corinne
L' Ablette de Magenta	FAUCHE Jean-Pierre	COLLARD Patrice
Les Requins du Petit Morin	VAN WAESBERGE Patrick	NERET Roland
La Gaule de Pargny-sur-Saulx	ALTMAYER Franck	PASSEMART Christian
La Bredouille de Pogny	BREMONT Gérard	HARMAND Odette
AAPPMA de Pontfaverger	LEQUEUX Alain	
La Perchette de Port à Binson	GRANZAMY Francis	MILLARD Hubert
Le Syndicat des Pêcheurs à la Ligne de Reims et la Région	REMY Jean-Pierre	RUFFIER Reynald
L' Épuisette Saint-Justoise	PLUOT Pascal	GAY Florence
La Rossette de Sainte-Menehould	CARDON Willy	MOIZAN Jackie
La Manne de Saint-Ouen et Domprot	CHARTON Thierry	ROYER Alain
Le Hotu de Saint-Rémy en Bouzémont	BAUCHET Jean-Pierre	GIMENEZ Vivian
Le Scion de Sermaize-les-Bains	DAVIGNON Bernard	JOUVENAUX Henry
La Noquette de Sézanne-Anglure	BRINAR Christian	DIDIER Jean-Claude
La Salmonide de Vanault-les-Dames	TASQUIN Daniel	CHARLIER Stéphane
La Semoigne de Verneuil	FROMENT Gilles	FOUCHART François
Le Carpillon de Verrières	ROBINET Francis	HALBIN Michel
Le Barbeau de Villers-en-Argonne	VIGOUR Jean-Claude	LOGIE Jean-Luc
La Raquette vitryate de Vitry-le-François	BEGIN Raymond	BOUDE Gwanaëlle
La Manne de Vouzy	CHAMPION Georges	FRAPPART Patrice

RESSOURCES HUMAINES

Afin de réaliser ses missions d'intérêt général, la Fédération emploie cinq salariés à temps plein, organisés selon 4 Pôles spécifiques :

- un Pôle administratif, comptable et financier
- un Pôle technique milieux aquatiques
- un Pôle surveillance des milieux aquatiques – garderie
- un Pôle animation – communication – développement – éducation

Durant cette année, nous avons enregistré des mouvements au sein de l'équipe fédérale.

Arrivée le 3 février 2020 au pôle administratif, Céline ZINS a quitté notre fédération le 15 juillet 2020 pour rejoindre une structure et un poste qui correspondaient mieux à ses aspirations.

Le 26 juin 2020, sur proposition du Président, le bureau

et le conseil d'administration ont accepté la candidature de Valérie HALLER au poste de responsable administrative et financière. Comme vous le savez déjà, Joelle CIANI cessera son activité définitivement le 1^{er} mai 2021.

Pour venir en soutien au pôle administratif, sur proposition du Président, le conseil d'administration a accepté de créer un emploi « d'employé administratif et aide-comptable ».

Pour terminer, le 21 septembre 2020, notre agent de développement, Laurent SEJOURNE en charge de l'animation et de la communication depuis le 1^{er} septembre 2016 a présenté sa démission pour prendre de nouvelles fonctions chez notre voisine, la fédération de pêche de l'Aube, son contrat a cessé le 22 octobre 2020.

BÉNÉVOLATS

La Fédération fait appel occasionnellement aux bénévoles des 28 AAPPMA. Ils interviennent principalement dans les sorties garderie, les opérations de pêche à l'électricité et les animations «pêche».

FORMATION DU PERSONNEL

- Marie DENIS : Initiation à l'utilisation de la technologie RFID HDX, comme outil de suivi des déplacements de la faune sauvage en vue d'une étude sur le pistage du brochet : reportée en 2021 pour cause COVID-19
- Laurent SEJOURNE : sensibiliser et mobiliser « Les enjeux de l'eau » du 10 septembre au 11 septembre 2020
- Valérie HALLER : initiation au logiciel de comptabilité « Quadra compta standard » le 28 avril et 20 juillet 2020.

ACCUEIL DE STAGIAIRES

La Fédération avait entrepris des démarches pour accueillir une stagiaire afin de seconder la responsable technique sur l'étude de la fonctionnalité des annexes hydrauliques de la Marne. L'étudiante retenue s'est vu refuser, au dernier moment ce stage par les professeurs encadrants de son université.

COMPTE-RENDU DES ACTES PRÉSIDENT, DU BUREAU ET DU CA

En raison de l'épidémie de la COVID 19, un nombre important de réunions ont été annulées ou se sont déroulées en visio-conférences.

Le bureau s'est réuni 6 fois : les 11/06 - 24/07 - 07/10 - 14/10 - 11/12 et 21/12

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois : les 10/02 - 26/06 - 02/08 - 03/11 et 21/12

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie en présentiel le 24/07

Destinataire des comptes-rendus, les Présidents des AAPPMA sont informés de toutes les décisions prises par le conseil d'administration.

LES COMMISSIONS ET RÉUNIONS DE TRAVAIL

Comité de pilotage du contrat d'animation avec l'AESN reporté le 01/02/ 2021 en raison des mesures liées à la COVID 19.



LES RÉUNIONS EXTERNES

Le président, les élus du conseil d'administration et leurs collaborateurs salariés ont participé dans le cadre des missions de la Fédération à diverses réunions, émis des avis et travaillé sur divers projets avec :

LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DE LA PÊCHE ASSOCIATIVE

La Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF)
- 27/09 | Assemblée générale

La Fédération de la Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

- 28/01 | Étude des annexes hydrauliques du département
- 31/01 | Vœux aux AAPPMA
- 09/03 | Réunion étude bail de la Blaise (DPD-DDT-S3M)
- 14/10 | Entretiens d'embauche pour le poste administratif et animation

L'Union des Fédérations du Bassin Seine-Normandie (UFBSN)

- 14/02 | Conseil d'administration
- 03/07 | Assemblée générale sous forme de visioconférence

L'Union des Fédérations du Bassin Rhin Meuse (UBRM)

- 03/10 | Assemblée générale

L'Association Régionale Grand Est (ARGE)

- 16/01 au 20/01 | Salon à Clermont-Ferrand
- 11/02 | Réunion thermie ARGE-AERM en Alsace
- 27/02 | Conseil d'administration à Nomexy (88)
- 03/10 | Assemblée générale à Guebwiller (68)

Seinormigr

- 14/02 | Conseil d'administration à Paris
- 23/05 | Assemblée générale en visioconférence
- 17/12 | Réunion en visioconférence

L'Union Réciprocaire du Nord-Est (URNE)

- 10/09 | Révision des comptes financiers à Châlons (siège FD51)
- 23/10 | Conseil d'administration en visioconférence

Le Syndicat National des Structures Associatives de la Pêche de Loisir (SNSAPL)

- 26/09 | Assemblée générale à Paris

Les FDAAPMA extérieures

- 07/03 | Assemblée générale FD10
- 08/03 | Assemblée générale FD55

Les AAPPMA

- 06/02 | Assemblée générale de l'AAPPMA de «St Rémy»
- 08/02 | Assemblée générale de l'AAPPMA de «Magenta»
- 01/03 | Assemblée générale de l'AAPPMA de «Reims»
- 06/08 | Visite sur le parcours de pêche de l'AAPPMA DORMANS (en prévision de travaux pour des emplacements «pêche»)

L'UFAPPMA

- 02/08 | Conseil d'administration
- 04/10 | Assemblée générale

LES SERVICES DE L'ÉTAT

La Direction Départementale des Territoires DDT

- 15/09 | Réunion pour la préparation du renouvellement des mandats du réseau associatif de la pêche de loisir
- 21/10 | Réunion pour la préparation de l'arrêté préfectoral

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)

- 30/01 - 13/02 - 28/05 - 09/07 - 16/09 - en présentiel
- 27/03 - 25/06 - 29/10 - 19/11 - 09/12 - dématérialisé
- 15/10 - annulé

Comité Départemental de la Ressource en Eau

- 05/06 | Réunion annuelle

Voies Navigables de France (VNF)

- 04/02 | Réunion présentation bilan 2019 et prévisions 2020 de l'UHC, canal entre Champagne et Bourgogne DDT52 à Chaumont
- 05/02 | Réunion présentation bilan 2019 et prévisions 2020 des UHC, Meuse amont et canal de la Marne au Rhin Ouest DDT55 à Bar le Duc
- 05/02 | Réunion présentation travaux de dragage sur les biefs 70 et 69 dans le canal de la Marne au Rhin Ouest UTI CMRO à Bar le Duc.

NOS PARTENAIRES DE TERRAIN

Agence de l'Eau Seine Normandie

- 23/01 | Journée AESN
- 01/12 | Forum acteurs de l'Eau en visioconférence
- 03/12 | Forum acteurs de l'Eau en visioconférence

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Grand Est 1 - (DREAL)

- 11/12 | Réunion sur le projet de réserve naturelle nationale de la Bassée AUBE /MARNE en visioconférence

Syndicat mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Région du Perthois

- 18/06 | Réception chantier à le Buisson (Saulx)

Syndicat mixte d'Aménagement et de Gestions des Eaux des 2 Morin (SAGE)

- 18/11 | Comité de pilotage du PAPI en visioconférence

Syndicat mixte de l'Eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication (SDDEA)

- 23/01 | Réception étude préalable à la restauration hydromorphologique de la Seine entre Méry sur Seine et Pont sur Seine.

Communauté de Communes de Châlons
- 14/01 | Réunion voie verte (Juvigny- Recy)

Communauté de Communes des paysages
de la Champagne
- 13/01 | Vœux à la mairie de Dormans

Parc naturel régional de la Montagne de Reims
- 13/02 | Réunion trame verte et bleue à Hautvillers

COLLECTIVITÉS LOCALES

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
des Deux Morin
- 26/02 | Réunion de la Commission Locale de l'Eau
(CLE)

PROMOTION – COMMUNICATION - ANIMATION TOURISME

Commune de La Chappe
- 25/09 | Inauguration du sentier pédagogique
sur la commune de LA CHEPPE

Office de Tourisme de Châlons en Champagne
- 16/11 | Assemblée générale en visioconférence

Gîtes de France Marne
- 27/02 | Suivi des hébergements

Union Commerciale Industrielle Artisanale
- 04/02 | Organisation de la foire de Châlons

TRIBUNAUX/AVOCAT

Avocat
- 02/03 | Réunion visite des lieux concernant la pollution
sur le cours d'eau « SURMELIN » à Orbais
l'abbaye avec l'avocate, l'expert et
les assureurs.

Tribunal de police Châlons en Champagne
- 25/02 - 26/05 - 22/09 | Audiences au TGI de police de
Châlons-en-Champagne dans le cadre de nos
constitutions de partie civile

ADMINISTRATION ET GESTION FINANCIÈRES

Bilan financier – contrôle des comptes
- 13/03 | Présentation du bilan financier et analyse
par le cabinet comptable « DECIMALE »
- 04/06 | Vérification des comptes par la commission
de contrôle

CONTACTS AVEC LES ORGANISMES SOCIAUX

Mutualité sociale agricole
- 07/09 | Visites médicales pour Marie DENIS
et Laurent SÉJOURNÉ

Harmonie mutuelle
- 24/09 | Prise de contact avec la nouvelle conseillère

ORGANISMES OU PRESTATAIRES DÉDIÉS À L'EMBAUCHE

Pole Emploi
Entretiens téléphoniques avec une conseillère

Agences d'intérim « Triangle » et « Samsic »
Entretien avec les responsables pour le futur recrutement

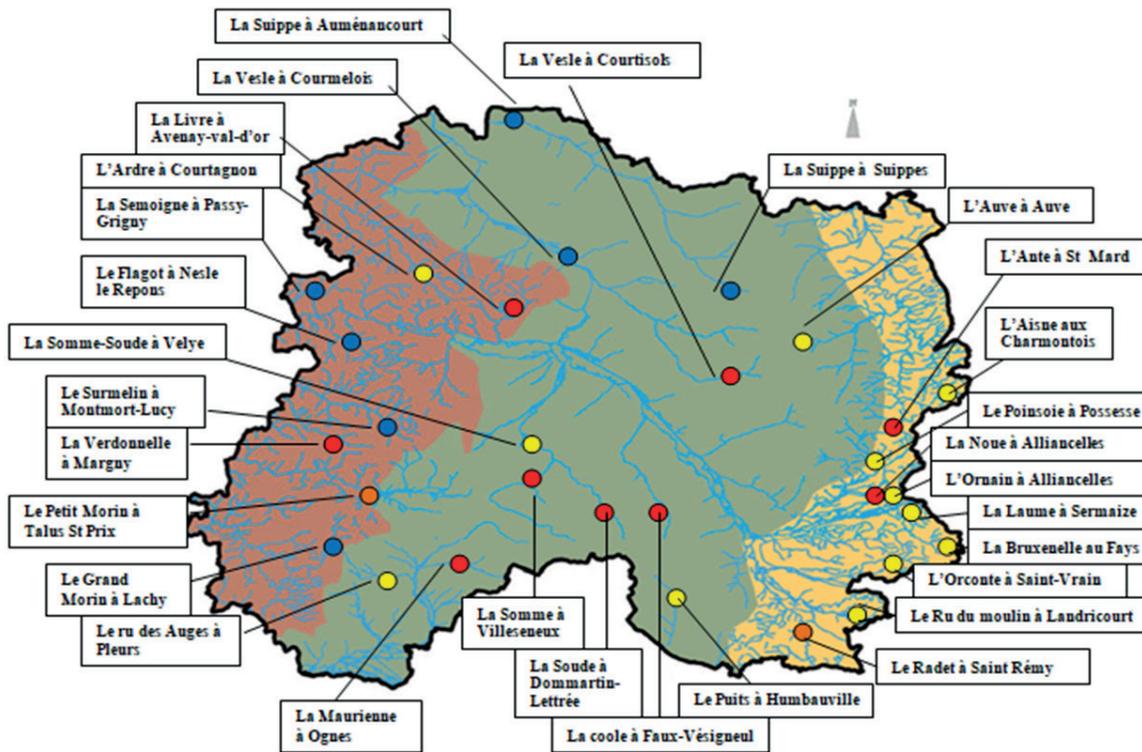
CONVENTIONS

Projet de contrat de territoire « Eau et Climat » Aisne,
Vesle et Suippes en co-signature avec le SIABAVE . Ce
présent contrat définit les actions prioritaires à mettre en
œuvre pour répondre aux enjeux d'atteinte du bon état
des masses d'eau souterraines et superficielles, de pré-
servation des ressources en eau du point de vue quanti-
tatif sur le territoire des bassins versants de l'Aisne, de la
Vesle et de la Suippe.

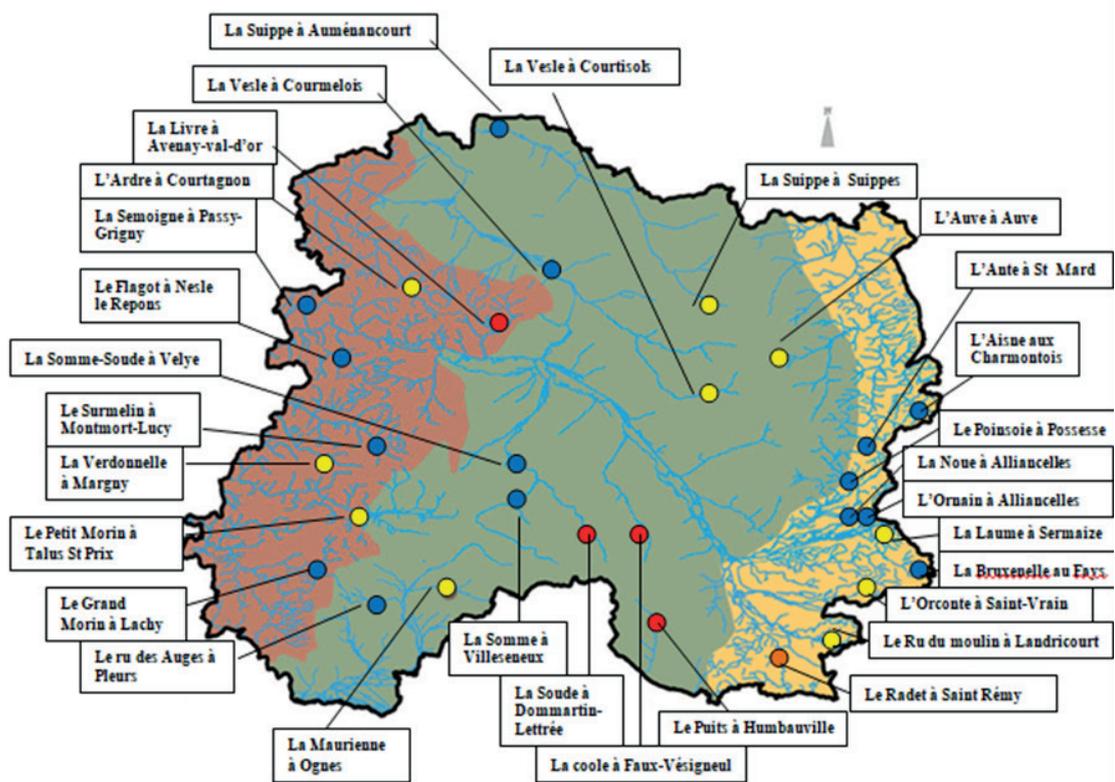


SITUATION HYDROLOGIQUE

CINQUIÈME CAMPAGNE COMPLÉMENTAIRE ONDE 2020, LE 11 AOÛT 2020



NEUVIÈME CAMPAGNE ONDE 2020, LE 25 NOVEMBRE 2020

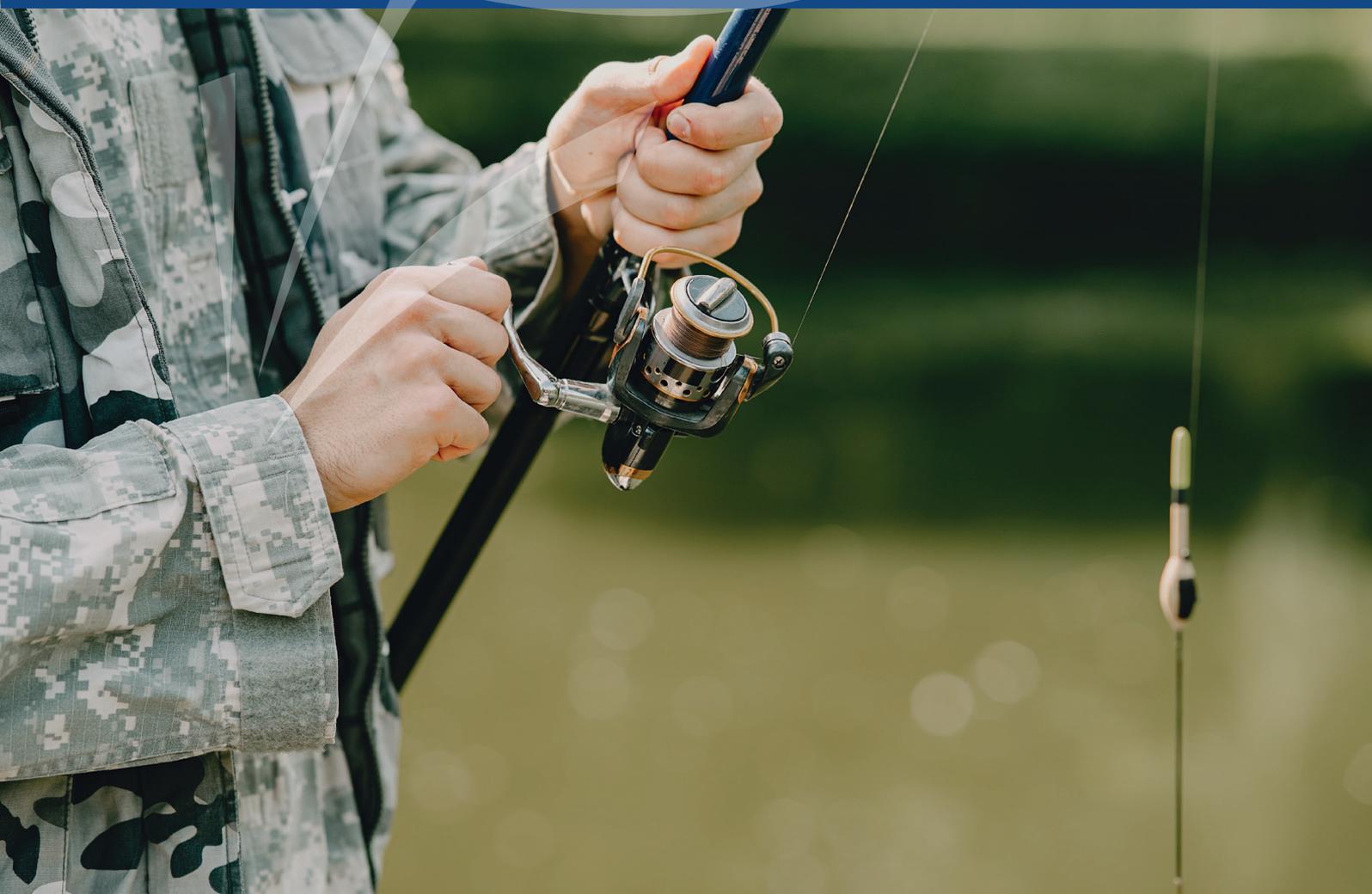


Légende :

- Ecoulement visible
- Ecoulement visible faible
- Ecoulement non visible
- Assec

- Hydrocorégions de niveau 2
- BP-Ile de France
 - Champagne humide
 - TC-aureole cretace

STATISTIQUES PÊCHEURS ET CARTES DE PÊCHE 2020



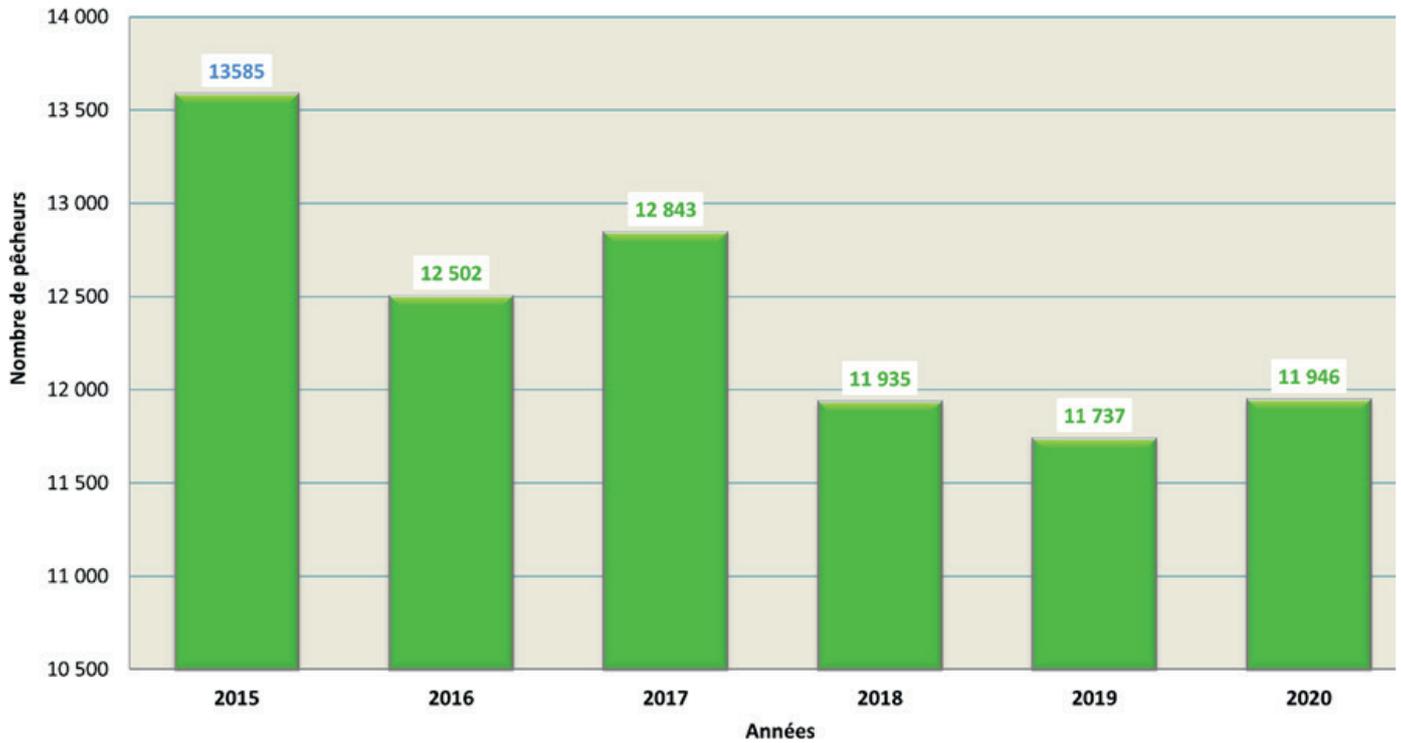
EFFECTIFS 2020 PAR AAPPMA

A.P.P.M.A	COTISATIONS					TOTAL	COTISATIONS			TOTAL
	"MAJEURE"	"AUTOMNE"	" URNE"	"FEMME"	"MINEURE"		"HEBDOMADAIRE"	"JOURNALIERE"	"DECOUVERTE"	
BETHENVILLE	36	0	104	5	13	158	3	19	19	
CHALONS	977	22	421	87	207	1714	28	234	205	2181
CHAUSSÉE/M	31	3	16	3	3	56	3	5	4	68
COURTISOLS	25	0	0	0	6	31	0	4	6	41
CRUGNY	25	2	33	4	11	75	0	9	14	98
DORMANS	59	4	76	5	20	164	9	27	13	213
ECURY LE REPOS	19	0	0	1	2	22	0	12	2	36
HEILTZ LE MAUR.	19	0	16	3	6	44	0	2	7	53
LARZICOURT	89	8	71	13	28	209	30	66	20	325
MAGENTA	440	15	167	33	106	761	19	196	75	1051
MONTMIRAIL	16	0	15	3	4	38	0	16	6	60
PARGNY/SAULX	77	0	78	7	15	177	1	10	22	210
POGNY	27	0	17	0	11	55	1	4	16	76
PONTFAVERGER	18	0	38	5	6	67	3	10	13	93
PORT A BINSON	63	0	40	3	21	127	4	36	18	185
REIMS	1022	45	1403	158	277	2905	40	789	343	4077
ST JUST SAUVAGE	3	0	12	2	0	17	1	8	3	29
ST OUEN ET DOMP.	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10
ST REMY EN BOUZ.	54	0	30	9	8	101	23	55	16	195
STE MENEHOULD	82	0	92	21	31	226	2	15	21	264
SERMAIZE	54	9	82	11	22	178	27	52	35	292
SEZANNE	225	6	192	28	53	504	3	87	64	658
VANAULT	13	0	20	0	3	36	1	0	1	38
VERNEUIL	24	0	102	5	12	143	0	13	13	169
VERRIERES	13	0	11	2	9	35	0	4	4	43
VILLERS EN ARG.	20	0	35	2	17	74	0	4	6	84
VITRY LE FRAN.	435	19	152	36	128	770	35	172	168	1145
VOUZY	31	1	0	2	7	41	1	7	4	53
TOTAL	3907	134	3223	448	1026	8738	234	1856	1118	11946

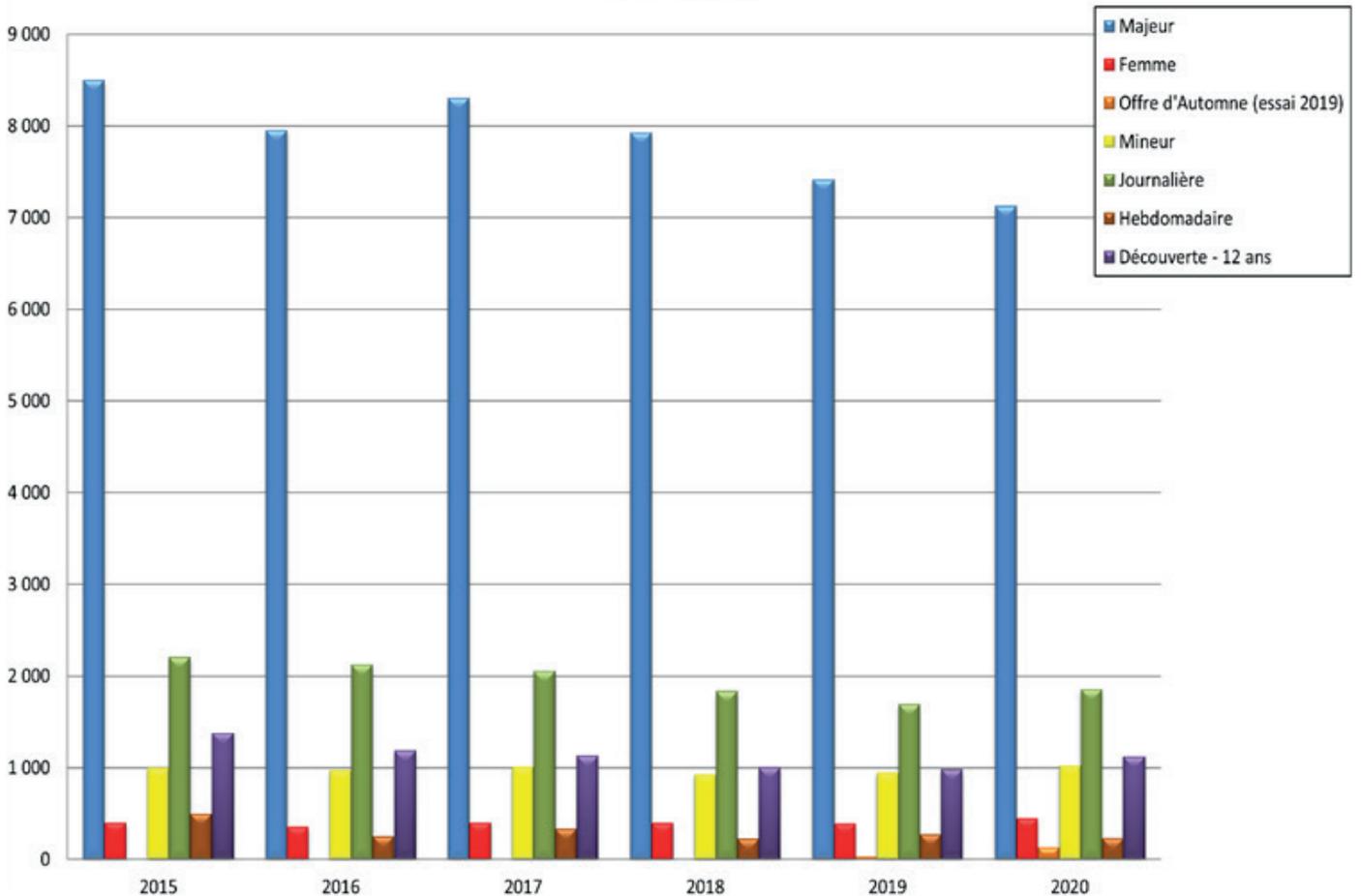
VARIATION DES EFFECTIFS 2019-2020 PAR AAPPMA

AAPPMA	Nombre		Gain	Perte	Variations
	pêcheurs TTE CAT	pêcheurs TTE CAT			
	2019	2020			
BETHENVILLE	162	199	37		22,84%
CHALONS EN CHAMP.	2163	2181	18		0,83%
CHAUSSÉE (LA)	60	68	8		13,33%
COURTISOLS	39	41	2		5,13%
CRUGNY	76	98	22		28,95%
DORMANS	235	213		-22	-9,36%
ECURY LE REPOS	54	36		-18	-33,33%
HEILTZ LE MAURUPT	68	53		-15	-22,06%
LARZICOURT	386	325		-61	-15,80%
MAGENTA	1044	1051	7		0,67%
MONTMIRAIL	60	60		0	0,00%
PARGNY SUR SAULX	248	210		-38	-15,32%
POGNY	61	76	15		24,59%
PONTFAVERGER	64	93	29		45,31%
PORT A BINSON	134	185	51		38,06%
REIMS	3894	4077	183		4,70%
SAINT JUST SAUVAGE	30	29		-1	-3,33%
ST OUEN ET DOMPROT	12	10		-2	-16,67%
ST REMY EN BOUZE.	211	195		-16	-7,58%
SAINTE MENEHOULD	252	264	12		4,76%
SERMAIZE LES BAINS	357	292		-65	-18,21%
SEZANNE	605	658	53		8,76%
VANAULT LES DAMES	49	38		-11	-22,45%
VERNEUIL	153	169	16		10,46%
VERRIERES	37	43	6		16,22%
VILLERS EN ARGONNE	109	84		-25	-22,94%
VITRY LE FRANCOIS	1120	1145	25		2,23%
VOUZY	54	53		-1	-1,85%
Total	11737	11946	484	-275	1,78%

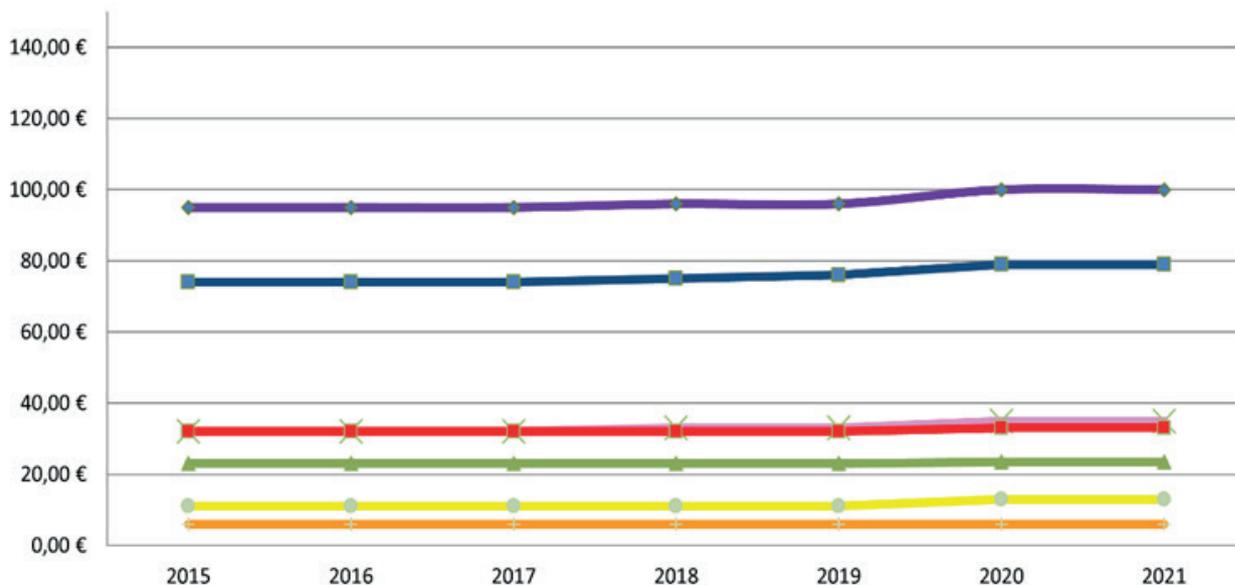
Evolution du nombre total de pêcheurs de 2015 à 2020



Effectifs par catégorie de cartes 2015-2020



Evolution du prix de la carte de pêche 2015-2021

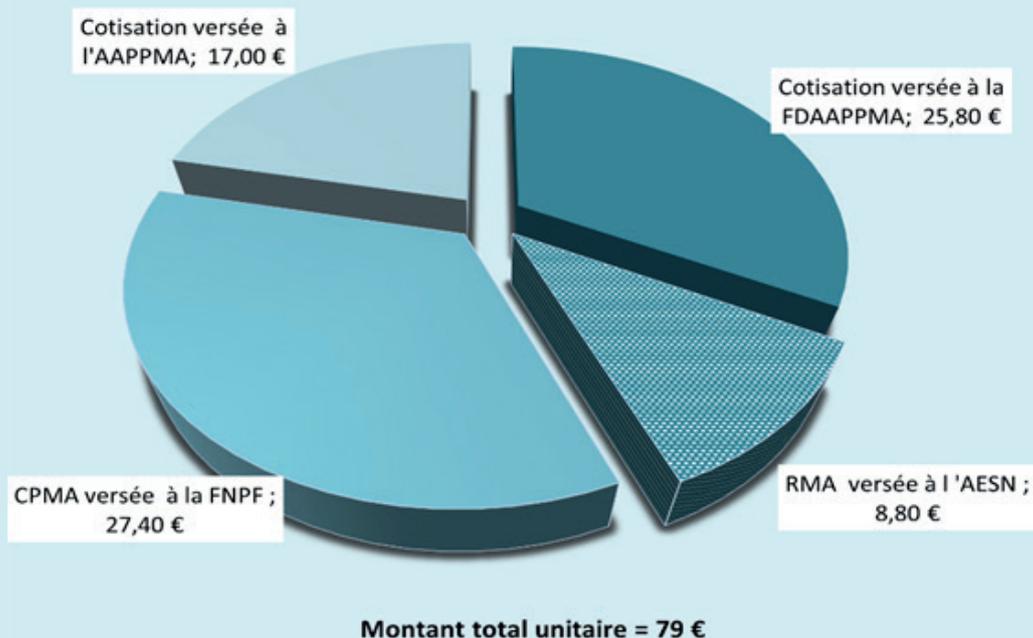


	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Interfederale	95,00 €	95,00 €	95,00 €	96,00 €	96,00 €	100,00 €	100,00 €
Majeure	74 €	74 €	74 €	75 €	76 €	79 €	79 €
Mineur	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,50 €	23,50 €
Femme	32,00 €	32,00 €	32,00 €	33,00 €	33,00 €	35,00 €	35,00 €
Hebdomadaire	32,00 €	32,00 €	32,00 €	32,00 €	32,00 €	33,00 €	33,00 €
Journaliere	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	13,00 €	13,00 €
Enfant -12 ans	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €

Evolution de la vente des cartes interfederales URNE 2015-2020



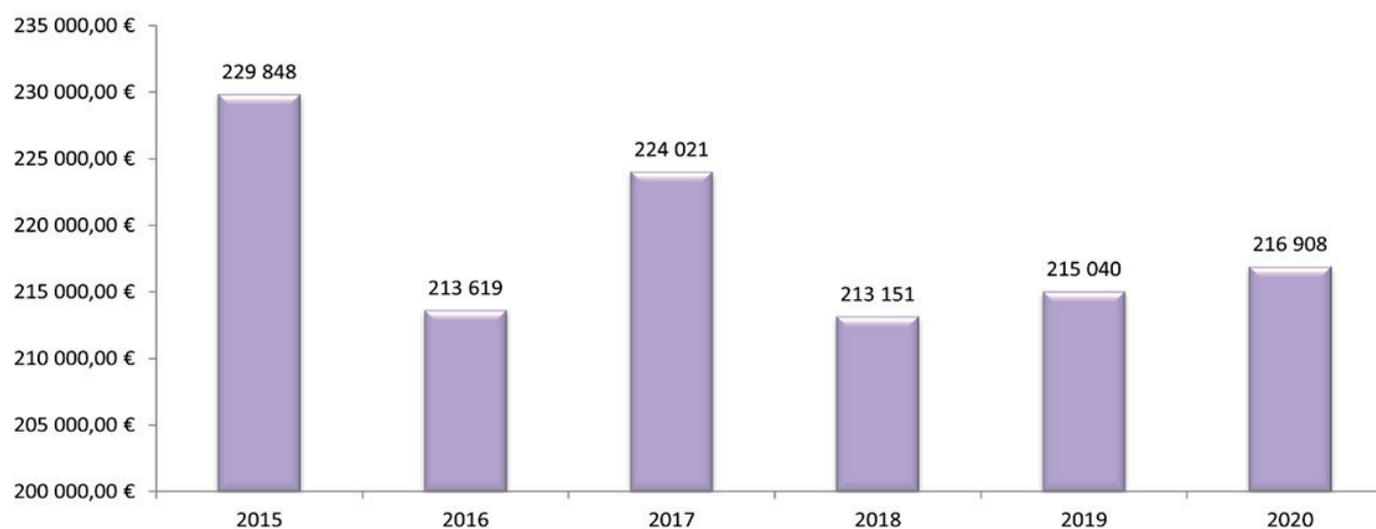
Répartition du montant de la carte de pêche "personne majeure" Année 2020



VARIATIONS DU PRODUIT DES COTISATIONS FEDERALES 2019-2020

	2019		2020		VARIATIONS		
	nombre	montant	nombre	montant	%	nombre	montant
Personne "majeure"	7450	187 336,80 €	7264	185 682,60 €	-2,50%	-186	-1 654,20 €
Découverte "femme"	392	4 076,80 €	448	4 793,60 €	14,29%	56	716,80 €
Personne "mineure"	944	11 139,20 €	1026	12 106,80 €	8,69%	82	967,60 €
Journalière	1695	6 441,00 €	1856	8 166,40 €	9,50%	161	1 725,40 €
Hebdomadaire	275	2 612,50 €	234	2 246,40 €	-14,91%	-41	-366,10 €
Découverte	981	3 433,50 €	1118	3 913,00 €	13,97%	137	479,50 €
TOTAL	11737	215 039,80 €	11946	216 908,80 €	1,78%	209	1 869,00 €

Produit des ventes des cartes de pêche 2015 - 2020



ANIMATION
ÉDUCATION
PROMOTION
COMMUNICATION



ANIMATIONS PÊCHE

ATELIER PÊCHE NATURE FÉDÉRAL ITINÉRANT (APN)

Les animations pêche de l'atelier pêche nature fédéral itinérant ont été suspendues en raison du contexte sanitaire (COVID-19). Elles ont pu être relancées début juin. 8 dates sur les 14 initialement prévues ont été maintenues. Sur ces 8 dates, 4 ont été annulées faute de participants.

Chiffres clés :

- 4 séances réalisées
- 24 jeunes initiés à la pêche

ATELIERS PÊCHE NATURE ANIMÉS PAR LES AAPPMA

- Annulation des ateliers pêche nature de l'AAPPMA de Châlons-en-Champagne et reprise au mois de septembre pour l'AAPPMA de Reims en raison du contexte sanitaire (COVID-19).
- Commande de 7 kits tenues animateurs APN (Reims, Givry-en-Argonne et Châlons-en-Champagne).

FNPF	1 347,50 €
FDAAPPMA 51	850,57 €
TOTAL	2 198,07 €

DATES	LIEUX	TECHNIQUES	HORAIRES	TARIFS/ PERSONNE
22/04	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	Coup	Journée	20 €
29/04	MAGENTA	Coup	Journée	20 €
06/05	POGNY	Leurres	Journée	20 €
20/05	SERMAIZE-LES-BAINS	Mouche	Journée	20 €
27/05	DORMANS	Coup	Journée	20 €
06/06	ESCLA-VOLLES-LUREY	Leurres	Journée	20 €
10/06	PLICHANCOURT	Float-tube	Journée	30 €
17/06	SERMAIZE-LES-BAINS	Mouche	Journée	20 €
24/06	VILLERS-EN-ARGONNE	Coup	Journée	20 €
01/07	PLICHANCOURT	Float-tube	Journée	30 €
08/07	POGNY	Coup	Journée	20 €
15/07	VITRY-LE-FRANCOIS	Leurres	Journée	20 €
22/07	REIMS	Coup	Journée	20 €
29/07	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	Coup	Journée	20 €



Animation pêche au coup – Villers en Argonne

TABLEAU DES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

DATE	THEMES	LIEU	PUBLICS	STRUCTURE	HORAIRES
13/02	Poissons	Ste Menehould	8	IME	Après-midi
20/02	Cycle de l'eau	Ste Menehould	8	IME	Après-midi
07/03	SALON	Witry-lès-Reims	?	Magasin pêche TERRES & EAUX	Journée
17/03	Poissons	SUIPPES	?	Ecole primaire AUBERT SENART	Après-midi
19/03	Explication IBGN	Ste Menehould	8	IME	Après-midi
24/03	Rôles et missions FD	Bouy	45 M/CP	Ecole petit prince	Matin
07/04	IBGN	Ste Menehould	8	IME	Après-midi
27/04	Cycle de l'eau	Bouy	45 M/CP	Ecole petit prince	Journée
28/04	Explication IBGN	Bouy	45 M/CP	Ecole petit prince	Journée
30/04	IBGN	Bouy	45 M/CP	Ecole petit prince	Journée
04/05	Milieux aquatiques	La Cheppe	45 M/CP	Ecole petit prince	Journée
05/05	Milieux aquatiques	Step Châlons	40	Ecole Mourmelon-le-Grand	Journée
07/05	Milieux aquatiques	Step Châlons	40	Ecole Mourmelon-le-Grand	Journée
19/05	Poissons	MCN	?	FDC51	Journée
04/06	Petites bêtes	COOLUS	?	FDC51	Journée
05/06	Petites bêtes	COOLUS	?	FDC51	Journée
07/06	SALON	Châlons	?	JNP	Journée
09/06	Poissons	MCN	?	FDC51	Journée
11/06	Poissons	MCN	?	FDC51	Journée
15/06	Milieux aquatiques	COOLUS	45 M/CP	Ecole petit prince	Journée
16/06	Poissons	MCN	?	FDC51	Journée
18/06	Poissons	MCN	?	FDC51	Journée
23/06	Poissons	COOLUS	53 CP	NOTRE DAME PERRIER	Journée
25/06	Poissons	MCN	?	FDC51	Journée
08/10	Poissons	MCN	24	FDC51	Journée
09/10	Poissons	MCN	24	FDC51	Journée
12/10	Poissons	MCN	24	FDC51	Journée
21/10	Petites bêtes	COOLUS	?	FDC51	Journée
28/10	Petites bêtes	COOLUS	?	FDC51	Journée
29/10	Petites bêtes	COOLUS	?	FDC51	Journée

ÉDUCATION (EEDD) & SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Sur les 28 séances d'éducation à l'environnement programmées, 20 séances ont été annulées en raison du contexte sanitaire (COVID-19). Deux séances ont été réalisées avant le confinement et 3 séances ont été maintenues et réalisées grâce à la sollicitation de la Fédération de Chasse de la Marne .

Chiffres clés :

- 5 séances d'EEDD
- 1 salon (TERRES ET EAUX partenaire-détaillant)
- 88 jeunes sensibilisés

ANIMATIONS ANNULÉES

FDC 51 : Fédération départementale des chasseurs de la Marne

MCN : Maison de la chasse et de la nature (FDC51)

CP : Cours Préparatoire

M : Maternelle

STEP : Station d'épuration

PROMOTION DU LOISIR PÊCHE

JOURNÉE NATIONALE DE LA PÊCHE (JNP)

Les animations dans le cadre de la Journée Nationale de la Pêche ont été annulées en raison du contexte sanitaire (COVID-19)

SALONS & MANIFESTATIONS

La Fédération a participé le 7 mars au salon de la pêche au magasin «TERRES ET EAUX» à Witry-les-Reims. Au programme : simulateur de pêche, découverte des parcours halieutiques du département, éducation et sensibilisation à l'environnement.

Annulation de notre participation à la Foire de Châlons en raison du contexte sanitaire (COVID-19).

DATE	THEMES	LIEU	PUBLICS	STRUCTURE	HORAIRES
07/03	SALON	Witry-lès-Reims	50	Magasin TERRES & EAUX	Journée
07/06	SALON	Châlons	?	JNP	Journée
04, 05 et 06/09	SALON	Châlons	?	FOIRE DE CHALONS	Journée

COMMUNICATION AVEC L'OFFICE DE TOURISME DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

À l'image du partenariat instauré avec l'Office de Tourisme de Châlons en 2019, une démarche similaire a été entreprise en 2020 auprès de l'Office de Tourisme de Reims.

Plan d'eau fédéral « le Champ Fleuri » à Plichancourt
Nettoyage des postes par les agents de développement et avec l'aide de M. Richard Baudry (GPP) le mercredi 09 et jeudi 10 septembre.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Flash Info « cartedepeche.fr »

En 2020, la Fédération a édité 20 flashes, avec les thématiques suivantes :

- Infos élections
- Fermeture des bureaux
- APN FD
- Animations pêche
- VNF travaux barrage de Châlons-en-Champagne
- Actualité pêche de loisir
- Point sur la situation réglementaire
- Plan de déconfinement
- Mesures de confinement
- Coronavirus & pêche de loisir



DÉPLIANT « INFOS PÊCHE 2020 »

Les 14 « modules » thématiques définis en 2014 sont conservés, les textes et les illustrations ont été mis à jour et la charte graphique a évolué. Au verso du document on retrouve la carte halieutique du département et la liste des AAPPMA et les dépositaires des cartes de pêche. 8 000 exemplaires pour un montant total de 2 220 €.

SITE WEB

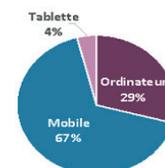
- Mise à jour des informations
 - Publication des actualités régulières postées sur le site
- Coût annuel du maintien du site : 600 €

SUIVI DU TRAFIC

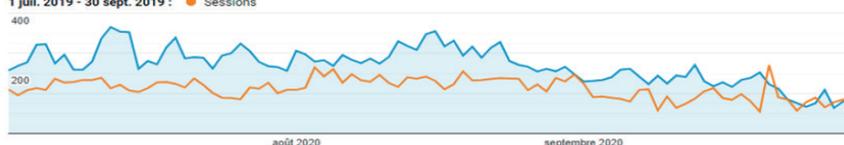
—● Audience de votre site

	Juillet	Aout	Septembre
Sessions	8021	7 994	4 848
Utilisateurs	6 566	6 662	4 076
Pages vues	17 171	17 057	10 520

Sessions : nombre de visites au total / Utilisateurs : nombre de visiteurs uniques



1 juil. 2020 - 30 sept. 2020 : ● Sessions
1 juil. 2019 - 30 sept. 2019 : ● Sessions



BARNUMS/ MAQUETTE

D'une utilité indispensable en terme de visibilité lors de nos participations aux salons, foires ou autres événements sur le terrain, la Fédération a acquis 2 barnums (3mx3m et 3mx6m). Les AAPPMA « la Raquette châlonnaise » et « l'Alette » de Magenta ont profité de la commande de la Fédération pour acquérir un exemplaire à leur compte et bénéficier de la subvention de la FNPF.

MALLE PÉDAGOGIQUE « RICOCHET »

« Ricochet » est une malle pédagogique mais aussi un dispositif éducatif qui propose des outils d'accompagnement pour les éducateurs et des outils d'échanges pour les utilisateurs.

Barnums	2 187 €
Malle pédagogique « RICOCHET »	500 €

Plan de financement

FNPF	1 343,50 €
FDAAPPMA 51	1 343,50 €
TOTAL	2 687,00 €

TAPIS DE LANCER

Le tapis de lancer est un outil ludique de simulation de pêche sur cible, permettant l'animation sur des salons grand public et autre, et d'appréhender les techniques de lancer.

La Fédération a acquis deux tapis de lancer (5,50m x 1,40m). Ils seront à la disposition des AAPPMA qui en feront la demande dans le cadre de leurs animations telle la journée nationale de la pêche, téléthon, etc...

Plan de financement

FNPF	659,40 €
FDAAPPMA 51	659,40 €
TOTAL	1 318,80 €

GARDERIE ET SURVEILLANCE DES MILIEUX AQUATIQUES



BILAN DE LA GARDERIE FÉDÉRALE ET DES AAPPMA 2020

COMPOSITION DE LA BRIGADE FÉDÉRALE

5 agents assermentés et commissionnés par le Président de la Fédération constituent la brigade :

Ces gardes-pêche bénévoles sont assermentés uniquement sur les lots de pêche des AAPPMA et de la Fédération et ils interviennent principalement lors des sorties programmées par l'AD comme les ouvertures spécifiques (truite, brochet), les sorties de nuit, les sorties du week-end et en période estivale. Ils ne sortent qu'en étant accompagnés de l'agent responsable de la garderie. Ils participent également aux pêches d'inventaire et de sauvetage.

Fédération		AAPPMA
Agent coordinateur	GPP bénévoles	GPP bénévoles
Stéphane KOROBETSKI	Richard BAUDRY (plan d'eau fédéral de Plichancourt) Thierry BERTIN Lionel HARMAND Olivier LACHENAL	17 GPP contrôlent sur le territoire respectif de leur AAPPMA

DOMAINE DE SURVEILLANCE

La brigade a en surveillance 261 km de linéaire de cours d'eau de 1^{ère} catégorie et 634 km de linéaire de cours d'eau de 2^{ème} catégorie, soit un total de 895 km de linéaire en 2020 sur les 3855 km de linéaire que compte le réseau hydrographique marnais.

Depuis quelques années, le linéaire en charge ne cesse d'évoluer. En 2015 nous avions 790 km de cours d'eau à surveiller, 827km en 2016, 901 km en 2017 et 918 km en 2018 et 895 km en 2019 avec le non-renouvellement du partage du droit de pêche sur l'Orconté.

Fin 2020, le domaine de surveillance est passé à 273 km de cours d'eau de 1^{ère} catégorie et 712 km de cours d'eau de 2^{ème} catégorie, pour un total de 985 km de linéaire avec le partage du droit de pêche du Perthois (Chée, Bruxenelle et quelques affluents).

BILAN DE L'ACTIVITÉ DE LA BRIGADE FÉDÉRALE

La brigade fédérale a :

- réalisé 40 sorties dont 2 de nuit.
- contrôlé 278 pêcheurs.
- dressé 2 procès-verbaux pour 2 infractions relevées.
- parcouru 4992 km, soit en moyenne 124 km par sortie.

BILAN DE L'ACTIVITÉ DES GARDES-PÊCHE PARTICULIERS DES AAPPMA

Les 17 gardes-pêche particuliers répartis au sein des AAPPMA ont cumulé 629 sorties, 1968 contrôles et dressé 5 procès-verbaux pour 5 infractions relevées.

RÉPARTITION DES PROCÈS-VERBAUX

Infractions constatées	Brigade fédérale	Garderie AAPPMA	AAPPMA gestionnaire
Pêche sans carte	0	3	Châlons en Champagne (1) Vitry le François (2)
Pêche pendant les heures d'interdictions	0	2	Châlons en Champagne (1)
Pêche par moyen prohibé en temps de fermeture du brochet	2	0	Reims (2)
Nombre de PV enregistrés à la FDAAPPMA	2	5	

SIGNALEMENTS AUX INFRACTIONS À LA POLICE DE L'EAU

La brigade fédérale a effectué les signalements suivants aux organismes chargés de la police de l'eau (DDT, OFB, DRIEE, DREAL, Mairie) :

- 17/01/2020 à la DDT et OFB, un dépôt sauvage des gravats, déchets verts, bois, pneus et plastiques en zone inondable sur la Saulx.



Décharge sauvage sur la Saulx à Le Buisson

- 03/07/2020 à l'OFB, un pompage irrégulier sur la Berle en cours d'installation sur la commune de Rouffy. L'OFB a solutionné le problème par de la communication préventive auprès du propriétaire.
- 21/09/2020 à l'OFB, une pollution et une mortalité piscicole sur le ruisseau de la Villotte à Marolles. L'origine de la pollution n'a pas pu être identifiée mais provenait du réseau pluvial du quartier du « Ru Hautier ».

FORMATIONS DES GARDES-PÊCHE PARTICULIERS

La formation des GPP se compose de deux modules à suivre. Le Module 1 qui est le tronc commun à tout type de Garde-Particulier est dispensé par l'ONCFS au siège social de la Fédération de Chasse de la Marne ou de la Fédération de pêche de Haute-Marne. Le Module 3 spécifique aux Garde-Pêche Particulier est dispensé par le chargé de développement Stéphane KOROBETSKI au siège de la FDAAPPMA 51. Deux Modules 3 ont été dispensés durant l'année 2020 pour seulement trois candidats. AAPPMA de Reims : Mrs BONDON Laurent et DEFAUX Ludovic. AAPPMA de Sézanne : M BAUDIER Sébastien

Une session de révision sur la réglementation et la rédaction de procès-verbaux à destination des GPP déjà assermentés a eu lieu le 06/03/2020, juste avant l'ouverture de la truite.

Les GPP présents à cette formation étaient :

- M. MARTIN Franck (GPP des AAPPMA de Verneuil, Port à Binson et Dormans)
- M. MARTIN Maxime (GPP des AAPPMA de Verneuil et Dormans)
- Mrs ZANON Mario et CLAUDE Frédéric (GPP de l'AAPPMA de Betheniville)
- Mrs LEFÈVRE Yannick et COURTY Pascal (GPP de l'AAPPMA de Magenta)
- M. JOSEPH Phillipe (GPP de l'AAPPMA de Sermaize les Bains)
- MARÉCHAL Jack (GPP de l'AAPPMA de Courtisols)

PERSPECTIVES 2021

- Formation au minimum de 6 nouveaux Gardes-Pêche Particuliers à savoir :
- AAPPMA de Villers en Argonne : 1 voir 2 candidats
- AAPPMA de Sermaize les Bains : 3 candidats
- AAPMA de Reims : 1 candidat
- AAPPMA de St Remy en Bouzemont : 1 candidat
- Renouvellement des assermentations de la brigade fédérale avec l'intégration dans l'équipe de Laurent THEVENART Garde-Pêche Particulier de la Raquette Châlonnais.
- Renouvellement des tenues des GPP qui ont été équipés en 2015 et équipement des nouveaux GPP.
- Une polaire a été ajoutée à l'équipement.

ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

- Ouverture du sandre le dernier samedi de mai (mesure valable aux fédérations adhérentes à l'Association Régionale du Grand-Est).
- Mise à jour de la liste des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES SOUMISES À LA POLICE DE LA PÊCHE

POISSONS

Perccottus glenii Dybowski, 1877 :
Goujon de l'Amour

Pseudorasbora parva (Temminck & Schlegel, 1846) :
Pseudorasbo-ra

Lepomis gibbosus (Linnaeus, 1758) :
Perche-soleil, Achigan à petite bouche, Boer, Calicoba,
Perche arc-en-ciel, Perche argentée, Perche dorée,
Poisson tricolore, Poisson-soleil, Crapet-soleil

Plotosus lineatus (Thunberg, 1787) :
Balibot rayé, Poisson-chat rayé.

CRUSTACES

Orconectes limosus (Rafinesque, 1817) :
Écrevisse américaine

Orconectes virilis (Hagen, 1870) :
Écrevisse américaine virile,
Écrevisse à pinces bleues

Pacifastacus leniusculus (Dana, 1852) :
Écrevisse de Californie, Écrevisse signal

Procambarus clarkii (Girard, 1852) :
Écrevisse de Louisiane

Procambarus fallax (Hagen, 1870) f. *virginialis* :
Écrevisse marbrée

AMPHIBIENS

Pelophylax bedriagae (Camerano, 1897) :
Grenouille verte de Bedriaga

Pelophylax kurtmuelleri (Gayda, 1940) =
Rana kurtmuelleri : Grenouille verte des Balkans

Xenopus laevis (Daudin, 1803) : Xénope lisse

Lithobates catesbeianus (Shaw, 1802) :
Grenouille-taureau

Source : Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain, modifié

Le classement de ces espèces en EEE a pour effet d'en interdire :

- l'introduction en France ;
- la détention ;
- l'utilisation ;
- l'échange ;
- le transport à l'état vivant ;
- la commercialisation.

En matière de police de la pêche, ce classement a pour effet d'interdire la remise à l'eau des spécimens pêchés.

En effet, pour rappel, depuis l'entrée en vigueur de la loi dite « biodiversité », la remise à l'eau des poissons pêchés n'est plus incriminée, dès lors que deux conditions sont remplies :

- la remise à l'eau a lieu « immédiatement après la capture » ;
- les spécimens relâchés n'appartiennent pas à une espèce figurant sur la liste des EEE, visée à l'article L.411-5 du code de l'environnement.

ATTEINTES AUX MILIEUX AQUATIQUES



P.V. 2018 – POLLUTION DU SURMELIN COMMUNE DE VILLE-SOUS-ORBAIS

RAPPEL DES FAITS

Le 22 octobre 2018, une pollution du cours d'eau le SURMELIN s'étendait sur environ 26 kilomètres sur les départements de la Marne et de l'Aisne, depuis la commune d'ORBAYE L'ABBAYE. La pollution et la mortalité piscicole seraient intervenues de façon concomitante avec l'effondrement d'une dalle en béton d'une grange dans une ferme survenu le 21 octobre 2018, sur lequel était stocké de l'azote liquide dans une poche de stockage d'engrais. Le 5 avril 2019, un PV était dressé par l'OFB à l'encontre de l'agriculteur, mettant ce dernier en cause dans la survenance de la pollution.

DÉCISION DU BUREAU FÉDÉRAL

Le 29 juillet 2019, le bureau fédéral a autorisé le Président à engager toute procédure, tant en référé qu'au fond, ainsi que toutes voies de recours si nécessaire, tendant à déterminer les causes de cette pollution, à rechercher les responsabilités encourues et en particulier celles de l'agriculteur, et à obtenir l'indemnisation des préjudices subis par la Fédération ainsi que la réparation du préjudice écologique, tant à l'encontre de l'agriculteur que de son assureur.

L'affaire est en cours d'expertise à la demande du juge des référés du TGI de Châlons-en-Champagne.

Le 2 mars 2020, une réunion d'expertise a eu lieu à la ferme avec l'avocate et l'expert. Au vu des investigations lourdes demandées par l'expert, l'avocate demande à celui-ci de transmettre aux parties un coût prévisionnel approximatif des opérations ainsi qu'une note donnant son avis sur l'imputabilité à l'agriculteur.

De nombreux échanges ont eu lieu depuis et l'affaire est toujours en cours.



TECHNIQUES ET MILIEUX AQUATIQUES



ACTIONS 2020 RESTAURATION DE 6 ANNEXES HYDRAULIQUES DE L' AISNE

LE PROJET DE RESTAURATION

Débuté en 2019, le programme de restauration de plusieurs annexes hydrauliques de l'Aisne s'est poursuivi en 2020 avec la réalisation de travaux sur 5 sites. Un sixième site a dû être reporté en 2021 pour des raisons administratives (échange parcellaire en cours sur le site). Il s'agit d'un projet en partenariat avec le SMAVAS.

Des rencontres et discussions ont eu lieu avec les propriétaires des parcelles concernées par le projet de restauration des annexes hydrauliques, majoritairement accepté par ces derniers.

Des relevés de terrain ont été effectués en début d'année, le dossier règlementaire déposé au mois de mars. Les travaux ont été réalisés en octobre 2020 par l'entreprise « Les Chantiers du Barrois ».

LES TRAVAUX

Au total, les travaux réalisés sur les cinq sites ont permis de restaurer environ 4500 m² de frayères à brochet et environ 500 m² de mares.

Ces annexes sont toutes des anciens méandres de l'Aisne recoupées lors de travaux de rectification du cours de l'Aisne (dans le cadre de la création de la voie de chemin de fer, de l'aménagement de plan d'eau ... etc.).

Sur la majorité des sites, d'important travaux de déboisement ont été réalisés afin d'apporter un ensoleillement suffisant pour le développement de la végétation aquatique (support de ponte pour le brochet) et de favoriser le réchauffement de l'eau pour permettre un développement optimal des œufs et des jeunes brochetons.

Plusieurs mares ont été restaurées sur le site du « Tignau Pré » au Chemin. Des inventaires préalables réalisés par l'OFB faisaient état de la présence de plusieurs espèces d'amphibiens. Afin de favoriser la biodiversité sur le site, il a été choisi de restaurer plusieurs mares diversifiées au niveau de dépressions déjà existantes.

LE SUIVI

Dans le cadre de ces travaux, une convention a été validée avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne pour la réalisation d'un état des lieux faune-flore avant travaux et la réalisation de suivis après travaux.



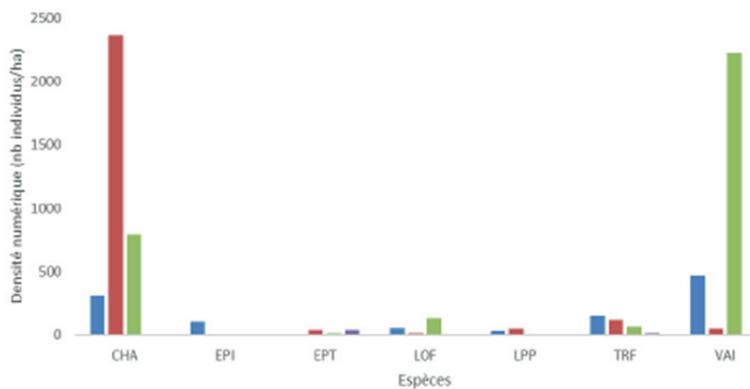
RÉALISATION DE PLANS DE GESTION PISCICOLE

La rédaction du Plan de Gestion Piscicole de la Noblette a été finalisée. Pour rappel, l'établissement d'un plan de gestion piscicole est une obligation règlementaire pour les gestionnaires de lots de pêche.

La Fédération a obtenu le renouvellement du partage du droit de pêche sur la Noblette en 2019. L'établissement des PGP fait donc parti des actions prioritaires pour la Fédération.

Dans le PDPG 51, la Noblette est incluse dans un contexte vaste, englobant une partie de la Vesle. Les éléments de diagnostics à notre disposition pour cette rivière étant anciens et/ou peu précis, de nouveaux relevés de terrain ont été réalisés pendant l'été 2020.

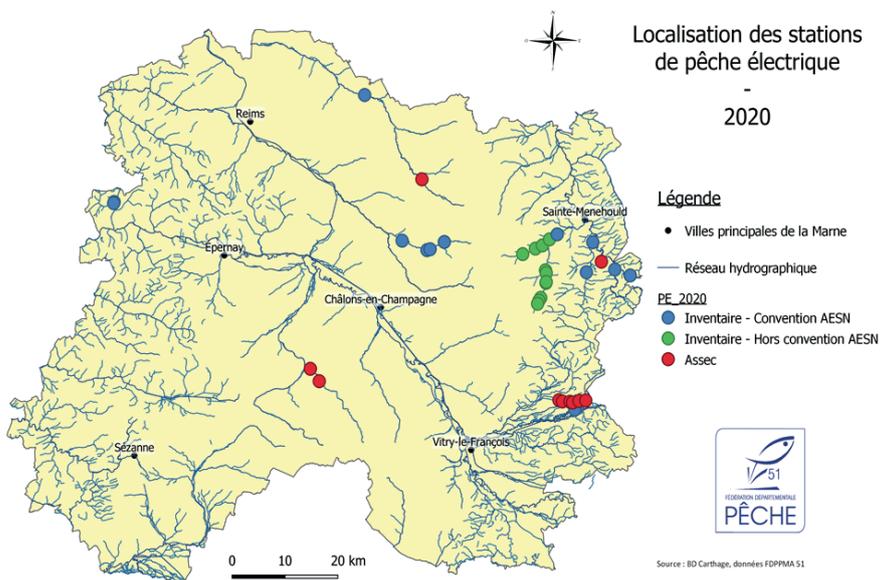
La première version du plan de gestion sera soumise au conseil d'administration de la Fédération pour relecture et validation, avant d'être transmis au service de la DDT pour approbation, en 2021.



Densités numériques pour les différents inventaires réalisés sur la station «Camp d'Attila»



Photo d'une pêche sur la Noblette



Localisation des pêches électriques par la FDAAPPMA 51 en 2020

SUIVIS DES ESPÈCES ET DES MILIEUX

SUIVIS DES PEUPELEMENTS PISCICOLES

14 pêches d'inventaire ont été réalisées en 2020 dans le cadre de la convention d'aide. L'ensemble de ces pêches fait l'objet d'un compte rendu annuel adressé aux différents partenaires.

En raison de l'épidémie de Covid-19, nous avons réalisé en priorité les pêches nécessitant un nombre restreint de bénévoles. Pour les pêches plus importantes, nous avons priorisé les pêches qui n'avaient pas pu être réalisées en 2020, sur le territoire du SIABAVES.

Seule la pêche sur la Suipe à Pontfaverger a pu être réalisée cette année, les niveaux d'eau et le développement de la végétation aquatique ne permettant pas d'effectuer celles-ci en bateau sur la Vesle.



Photos prises lors de pêches d'inventaire et de sauvetage

Pêches d'inventaire	
L'Auve à Dommartin-Dampierre – 09/07/2020	Suivi des peuplements piscicoles sur les lots des AAPPMA
La Noblette à Bussy-le-Château – 27/07/2020	Evaluation de l'impact de l'assec 2019 et de l'opération de repeuplement
La Noblette à LA Cheppe (ancienne pisciculture) – 27/07/2020	Evaluation de l'impact de l'assec 2019 et de l'opération de repeuplement
La Noblette à Cuperly – 30/07/2020	Evaluation de l'impact de l'assec 2019 et de l'opération de repeuplement
La Noblette à La Cheppe (Camp d'Attila) – 30/07/2020	Evaluation de l'impact de l'assec 2019 et de l'opération de repeuplement
L'Hardillon à Eclaires – 16/09/2020	Suivi des peuplements piscicoles sur les lots des AAPPMA
L'Evre à Eclaires – 16/09/2020	Suivi des peuplements piscicoles sur les lots des AAPPMA
L'Ante à Sivry-Ante – 17/09/2020	Suivi des peuplements piscicoles sur les lots des AAPPMA
L'Ante à Verrières – 17/09/2020	Suivi des peuplements piscicoles sur les lots des AAPPMA
La Semoigne à Passy-Grigny – 18/09/2020	Suivi des peuplements piscicoles sur les lots des AAPPMA
Ruisseau du Champvoisy – 18/09/2020	Suivi des peuplements piscicoles sur les lots des AAPPMA
Goulettes de L'Ornain – 22/09/2020 2 stations	Suivi des travaux de restauration des zones de frayères à TRF
Suippe à Pontfaverger – 01/10/2020	Suivi des travaux de restauration hydromorphologiques (SIABAVES)
La Vesle à Reims (Rue René de Bovis) 2 stations	Suivi des travaux de restauration hydromorphologiques (SIABAVES) Initialement programmées début juin 2020
La Vesle à Reims (Impasse Saint-Charles) 2 stations	Reportées en septembre 2020 en raison du Covid-19 Annulées en raison des niveaux d'eau trop bas
La Vesle à Champigny (pont Macô) 2 stations	Suivi des travaux de restauration hydromorphologiques (SIABAVES) Initialement programmées début juin 2020 Reportées en septembre 2020 en raison du Covid-19 Annulées en raison d'un développement trop important de végétation aquatique
La Saulx à Pargny-sur-Saulx et Ponthion /Bignicourt-sur-Saulx 2 stations	Acquisition de connaissances sur les lots des AAPPMA Initialement programmées fin septembre Annulées pour cause de niveaux d'eau trop bas
L'Ornain 1 station	Acquisition de connaissances sur les lots des AAPPMA Initialement programmée fin septembre 2020 Annulées par manque de temps pour faire le repérage de terrain et le calage de la station (nouvelle station jamais pêchée) (réorganisation du planning liée à l'épidémie de Covid-19)
L'Aisne 2 stations	Suivi des peuplements piscicoles sur les lots des AAPPMA Annulées par manque de créneau disponible en septembre (réorganisation du planning liée à l'épidémie de Covid-19)

SUIVIS DES ASSECS ET SAUVETAGES

En parallèle, les assecs sévères de l'été 2020 ont amené la Fédération à réaliser 6 opérations de sauvetage.

PÊCHES DE SAUVETAGE	
Le Fossé de la Noue Robert à Heiltz-le-Maurupt et Alliancelles- 28/07/2020	4.5 km linéaires prospectés, 8 poches d'eau pêchées
La Soude à Soudron (aval village) - 10/08/2020	Poches d'eau réparties sur un linéaire de 2km
Le bras de l'Aisne à Villers-en-Argonne - 14/08/2020	Une poche d'eau d'environ 30 m ² pêchée
La Suipe à Jonchery-sur-Suipe - 27/08/2020	Poches d'eau réparties sur un linéaire de 750 m
L'Ornain à Alliancelles - 08/09/2020	Poches d'eau réparties sur un linéaire de 650m
La Soude à Soudron (bourg du village) - 19/09/2020	Poches d'eau réparties sur un linéaire de 700m
La Coole à Coolus	Contactés par le gardien du site Visite de terrain : pas de mortalité visible, présence de seulement quelques individus de vairons piégés dans des poches d'eau éparées pas d'intervention
La Chée à Jussecourt-Minecourt	Contactés par Mme le Maire Visite de terrain : Pas de mortalité visible, très peu (voire pas) de poissons visibles dans les poches d'eau, problématique d'accès en cas d'intervention (très nombreux jardins attenant à des habitations) pas d'intervention

PÊCHES PAYANTES (HORS CONVENTION D'ANIMATION)

Dans le cadre des travaux de restauration hydromorphologiques et de la continuité écologique portés par le SMAVAS sur l'Auve et l'Yèvre, nous avons réalisé 11 pêches d'inventaire avant travaux.



SUIVIS THERMIQUES

Les suivis thermiques entrepris depuis plusieurs années sur la Saulx, l'Ornain et la Somme-Soude se poursuivent avec un relevé régulier des données.

Deux sondes avaient été retirées temporairement sur l'Ornain en raison des assècs. Elles ont été remises en place en octobre quand les niveaux d'eau sont redevenus suffisants.

Des nouvelles sondes ont été mises en place afin d'étoffer le réseau :

- 3 sondes ont été mises en place dans la Noblette à la fin de l'été, au niveau des 3 stations de pêche, dans le cadre des actions du futur Plan de Gestion Piscicole de la Noblette

- 1 sonde a été mise en place dans la Suipe à la fin de l'été au niveau de la station de pêche de Pontfaverger. La Suipe est un cours d'eau crayeux, où l'on retrouve des populations de truites fario intéressantes. La truite fario est une espèce sensible aux températures estivales. L'acquisition de données thermiques sur la Suipe permettra d'obtenir des informations complémentaires quant aux conditions de vie dans ce cours d'eau.

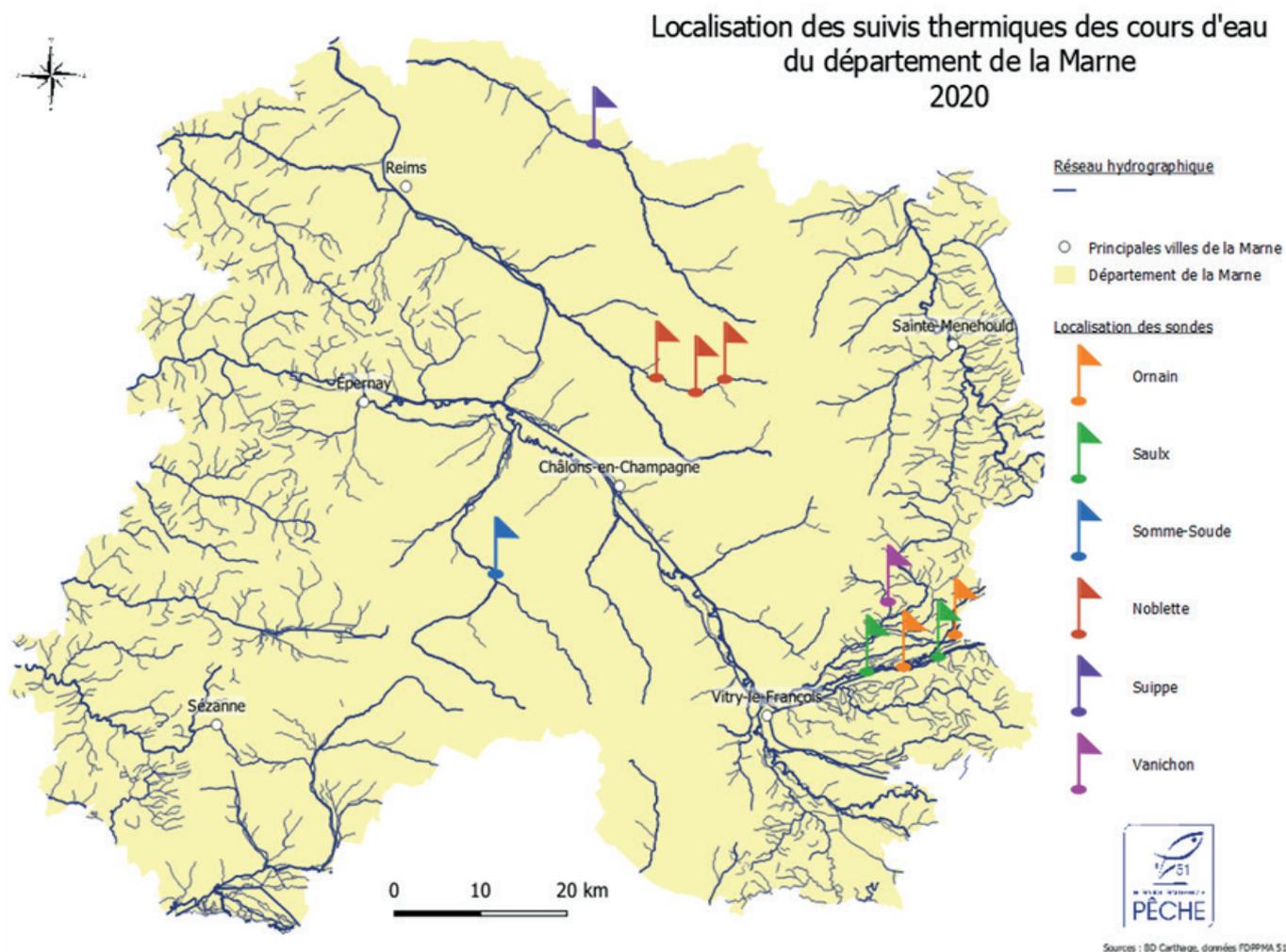
- 1 sonde a été mise en place dans le Vanichon à la fin de l'été au niveau d'une des stations de pêche. Les pêches d'inventaire réalisées en 2019 ont permis de mettre en évidence la présence de la lote de rivière. La lote est un poisson sensible aux températures hivernales pour sa reproduction. L'acquisition de données thermiques sur le Vanichon permettra d'obtenir des informations complémentaires sur cette espèce.

Les sondes de la Saulx et l'Ornain sont en place depuis 2015 pour les plus anciennes. Nous commençons donc à disposer sur ces stations, d'un historique intéressant.

Les données recueillies chaque année sont analysées et font l'objet d'un compte-rendu annuel.

Le réseau de suivi thermique de la Fédération compte donc au 22 décembre 2020, 10 stations de suivis réguliers.

Les données recueillies pour les années hydrologiques 2018-2019 et 2019-2020 sont en cours de traitement et d'analyse et seront transmises aux différents partenaires techniques en début d'année 2021.



Carte de localisation des suivis thermiques des cours d'eau du département de la Marne

ÉTUDE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LA COOLE

La Coole est un cours d'eau classé liste 2 pour la continuité écologique ; elle était sans maître d'ouvrage jusqu'à la création du S3M en juin dernier.

Dans ce contexte et dans le cadre de la convention d'animation avec l'AESN, la FDPMA a engagé une étude sur la continuité écologique sur la Coole.

En raison d'un manque de temps, aucune avancée n'a été réalisée sur cette étude en 2020.

ÉTUDE DE LA FONCTIONNALITÉ DES ANNEXES HYDRAULIQUES DE LA MARNE

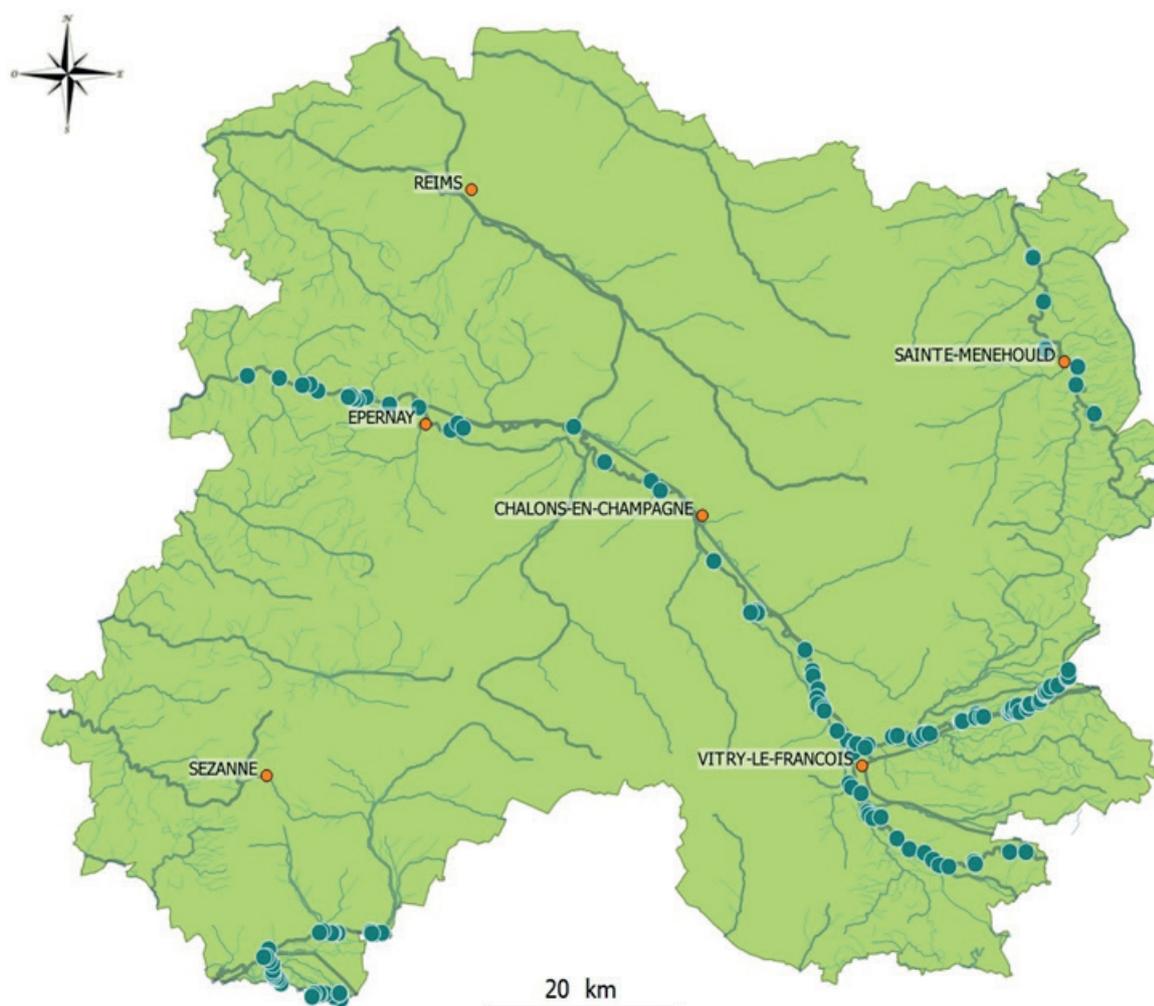
Le conseil d'administration de la FDAAPPMA 51 a voté, en 2019 la non-reconduction du programme d'entretien des annexes hydrauliques des grands cours d'eau du département, tel qu'il était mené jusqu'à présent.

Afin de repenser le programme mené jusqu'à présent, la FDAAPPMA souhaite réaliser une étude de la fonctionnalité de ces annexes hydrauliques. L'objectif de cette étude est de réaliser un état des lieux de la fonctionnalité des annexes hydrauliques dans le but d'établir un programme d'actions de restauration sur les annexes où cela pourrait s'avérer utile et nécessaire et une réunion de COPIL est organisée le 28/01/2020

En parallèle, la Fédération avait entrepris des démarches pour accueillir une stagiaire afin de seconder la responsable technique sur cette mission.

L'étudiante retenue s'est vu refuser, au dernier moment, ce stage par les professeurs encadrant de son université. L'épidémie de Covid-19, et surtout la période de confinement, n'ont pas permis de réaliser les repérages et relevés de terrain initialement prévus entre début mars et fin mai 2020.

L'étude est donc actuellement en pause. Il est prévu de reprendre les recherches bibliographiques en fin début d'année 2021 afin d'anticiper au mieux les campagnes de terrain, reprogrammées au printemps 2021.



● Villes principales — Réseau hydrographique ● Noues entretenues par la FDPMA51

Carte de localisation des annexes hydrauliques gérées par la FDPMA 51 dans le cadre du programme d'entretien des annexes

Source : BD Carthage, FDPMA 51, C.A.T.E.R. 51

PARTICIPATION AUX ÉTUDES LOCALES ET ÉTUDES DE BASSIN

Participation à des études locales et à des études « bassin »

Objectif : Soutenir les actions portées par les autres acteurs du territoire, apporter un appui technique sur le volet piscicole, participer à l'émergence de nouveaux projets sur le territoire, participer à la sensibilisation des riverains et des pêcheurs sur l'entretien et la restauration des cours d'eau ... etc.

En 2020, la FDAAPPMA 51 a pris part à un peu plus d'une vingtaine d'études/projets en cours dans le département de la Marne :

- Rencontre avec la CAC pour le projet de voie verte le long du canal latéral à la Marne
- Etude hydromorphologique sur l'Isson (S3M)
- Travaux d'entretien sur l'Ardre
- Réunions VNF : présentations des planifications de chômages et travaux
- Cartographie des cours d'eau du département (DDT 51)
- PNR de la Montagne de Reims – COPIL trame verte et bleue
- Observatoire de la ressource en eau (DDT 51)
- Projet de RNN sur la région de la Bassée (DREAL Grand Est)
- Restauration de la continuité écologique sur l'Aisne à Sainte-Ménéhould (SMAVAS)
- Restauration hydromorphologique et de la continuité écologique sur la Biesme (SMAVAS)
- Travaux de restauration hydromorphologique de l'Auve et l'Yèvre (SMAVAS)
- Restauration de la zone humide de Trigny (SIABAVES)
- Restauration de la Suipe à Dontrien (SIABAVES)
- Bilan annuel du suivi de la qualité physico-chimique des cours d'eau du territoire de la Cdc de la région de Suippes (Cdc de la Région de Suippes)
- Restauration hydromorphologique de la Coole à Coolus (S3M)
- Soutien au projet du CENCA sur le site des marais de Saint-Gond et la gestion du site Natura 2000 des marais de la Superbe
- Travaux d'entretien sur la Py (CdC de la Région de Suippes)
- Travaux d'entretien sur la Noblette (CdC de la Région de Suippes)
- Travaux d'entretien sur la Suipe amont (CdC de la Région de Suippes)
- Étude/suivi scientifique des populations de brochet FDAAPPMA 02
- Projet de restauration de la Py à Sommepy (sollicitation des partenaires techniques du territoire par la mairie de Sommepy)
- Restauration de la Vesle à Saint-Brice-Courcelles (SIABAVES)
- Restauration de la Vesle à Fismes (SIABAVES)
- Travaux d'entretien de la Prosne (SIABAVES)
- Projet de restauration d'une annexe hydraulique de la Guenelle sur le territoire de Saint-Martin-aux-Champs (Sollicitation du maire de la commune)
- COPIL PAPI des 2 Morin
- COPIL Etude global du Petit Morin
- COPIL Liste Rouge de la Région Grand-Est
- CTEC sur le territoire du SIABAVES : La Fédération sera cosignataire du « Contrat territoriale eau et climat portés par le SIABAVES sur son territoire
- Élaboration d'un programme d'actions sur le territoire sur les 6 années à venir en concertation avec le SIABAVES



RÉDACTION D'AVIS

La FDAAPPMA 51 a émis 16 avis sur différents projets dans le département en 2020, principalement dans le cadre de demandes d'avis de la DDT51, en tant que membre de la CLE du SAGE Aisne-Vesle-Suippe, en tant

que membre du CODERST ou encore en participant à des enquêtes publiques sur des projets potentiellement impactant pour les milieux aquatiques.

DATE	OBJET	AVIS
06/01/2020	Création d'un forage agricole – Sainte-Marie-à-Py – SAGE Aisne-Vesle-Suippe	Défavorable
06/01/2020	Création d'un forage agricole – Aubérive – SAGE Aisne-Vesle-Suippe	Défavorable
06/01/2020	Création d'un forage agricole – Berry-au-Bac – SAGE Aisne-Vesle-Suippe	Défavorable (soutien à l'avis de la FD 02)
13/01/2020	Renouvellement de la DIG sur la Suippe par le SIABAVES	Favorable
22/01/2020	Arrêté pêches scientifiques – Dubost Environnement	Favorable
22/01/2020	Compétition de canoë kayak sur la Vesle (8 et 9 février 2020)	Favorable
02/03/2020	Projet arrêté préfectoral site Natura 2000 des Marais de Saint-Gond	Formulation de remarques
03/03/2020	DLE Epanchage des boues de STEP Vailly-sur-Aisne – SAGE Aisne-Vesle-Suippe	Défavorable (analyse non conforme au règlement du SAGE)
03/03/2020	Prélèvement agricole Juvincourt et Damary – SAGE Aisne-Vesle-Suippe	Défavorable (soutien de l'avis de la FD 02)
16/04/2020	Demande de régularisation de 4 forages agricoles sur la commune de Val de Vesle – SAGE Aisne-Vesle-Suippe	Défavorable (soutien de l'avis de la FD 02)
16/04/2020	Demande de régularisation de 4 forages agricoles sur la commune de Val de Vesle – SAGE Aisne-Vesle-Suippe	Défavorable
06/05/2020	Création d'un forage agricole sur la commune de Saint-Souplet-sur-Py – SAGE Aisne-Vesle-Suippe	Défavorable
10/06/2020	Partage du droit de pêche DIG du Perthois	Favorable
04/08/2020	Travaux de restauration d'une annexe hydraulique à Pogny par le S3M	Favorable
01/09/2020	Dérogation, en raison des conditions climatiques exceptionnelles, aux règles de gestion des intercultures longues dans le cadre de la directive nitrates (CIPAN) - CODERST	Pas d'opposition
21/09/2020	Consultation publique concernant la construction d'un bâtiment d'élevage de 40 000 volailles (poules pondeuses plein air) sur le territoire de la commune de Romigny	Formulation de remarques et demandes de compléments sur les incidences sur les milieux aquatiques
30/11/2020	Mise à jour de la liste des espèces exotiques envahissantes	Favorable avec remarques

VALORISATION DES ACTIONS RÉALISÉES PAR LA FÉDÉRATION

Les actions réalisées par la Fédération font l'objet d'une mise en avant sur le site internet et de publications sur la page Facebook de la Fédération. Une publication a notamment été réalisée afin de mettre en avant les travaux de restauration des annexes hydrauliques de l'Aisne.

Les actions de la Fédération ont aussi fait l'objet d'une mise en lumière dans le journal local l'Union. Un reportage a notamment été réalisé lors d'une pêche électrique d'inventaires sur l'Auve et un article publié dans le cadre des travaux de restauration des annexes hydrauliques de l'Aisne.

PROJET 2021

Les projets prévus pour l'année 2021 sont dans la continuité du programme d'actions annexé à la convention d'aide entre l'AESN et la FDPPMA 51 pour la période 2019-2021.

SUIVIS DES PEUPELEMENTS PISCICOLES

Il est prévu de poursuivre en 2021 le programme d'acquisition de connaissances et de suivis sur les lots des AAPPMA et de la Fédération.

Il est aussi prévu de poursuivre les suivis des travaux de restauration des collectivités, sur les secteurs où la Fédération ou une AAPPMA a le droit de pêche. Dans le cadre d'un partage du droit de pêche, ces inventaires piscicoles rentrent aussi dans les obligations de suivi et de gestion des milieux aquatiques afférant au partage du droit de pêche.

Dans le cadre de la mise en œuvre du CTEC sur le territoire du SIABAVES, plusieurs pêches d'inventaire sont programmées pour 2021.

De plus, les pêches qui n'ont pas pu être réalisées en 2020 seront reprogrammées l'année suivante. Les secteurs concernés sont les suivants :

- la Vesle au pont Mâco
- la Vesle à Reims

SUIVIS THERMIQUES

Les suivis thermiques en place se poursuivront et de nouveaux suivis pourront être mis en place afin d'étendre le réseau. La localisation des stations reste à déterminer.

RÉDACTION DE PLAN DE GESTION PISCICOLE DE LA NOBLETTE

L'objectif pour 2021 sera de mettre en œuvre le plan de gestion piscicole de la Noblette.

Au cours de l'été nous avons aussi été contactés par France 3 Champagne Ardennes qui souhaitait réaliser un reportage sur la sécheresse et ses conséquences. Ce reportage nous a permis de souligner l'impact important des assecs sur les populations aquatiques du département.

Enfin, en collaboration avec l'Union des Fédérations du Bassin Seine-Normandie (UFBSN), deux fiches « retours d'expériences » ont été rédigées afin de mettre en avant deux actions « emblématiques » de la Fédération : la restauration de la zone humide de Chaudefontaine (2017) et la restauration de la continuité écologique sur deux ouvrages de la Soude et la Somme-Soude (2019). Ces fiches sont consultables sur les réseaux de l'Union de Bassin ainsi que sur le site de l'Observatoire des poissons du bassin Seine Normandie.

Il est aussi prévu, dans la même année, la rédaction d'un plan de gestion piscicole sur un autre cours d'eau du département sur lequel la Fédération a obtenu le partage du droit de pêche. Celui-ci reste à déterminer.

ÉTUDE DES ANNEXES HYDRAULIQUES DE LA MARNE

L'étude des annexes hydrauliques de la Marne sera relancée au cours de l'année 2021.

La reprise des recherches bibliographiques sur le sujet est programmée ainsi que la poursuite dans la mesure du possible de relevés de terrain complémentaires qui doivent aboutir à la rédaction d'un plan de gestion des annexes hydrauliques de la Marne

ÉTUDE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LA COOLE

L'objectif pour 2021 sur cette étude est de terminer le dossier de synthèse des relevés et diagnostics de terrain. Pour les préconisations d'actions, l'attache sera prise auprès du S3M (gestionnaire GEMAPI de la Coole) et du service d'assistance technique départementale gestion



Ouvrage hydraulique sur la Coole au niveau du domaine de Coolus - Août 2019

des milieux aquatiques.
 Pour rappel, la Coole est un cours d'eau privé. Il appartient aux propriétaires des ouvrages de se mettre en conformité vis-à-vis de la continuité écologique. La FDPPMA et le S3M n'ont en aucun cas la possibilité d'obliger un propriétaire à faire des travaux sur son ouvrage si celui-ci y est opposé. La réalisation des travaux de RCE sera donc totalement dépendante du bon vouloir des propriétaires d'ouvrages.

RESTAURATION DES ANNEXES HYDRAULIQUES DE L' AISNE

Il est prévu de réaliser les travaux sur le dernier site (« Pré Chotté » au Chemin (51)) au printemps 2021. Le site ne faisant pas l'objet d'opération d'abattage, les travaux pourront débuter dès que le terrain sera praticable, et sous réserve que l'échange parcelle soit terminé.



Ancien méandre de l'Aisne sur la commune Le Chemin «Pré Chotté»

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES PÊCHEURS

La « journée technique des AAPPMA » prévue en 2020 a été reportée en 2021 (sous réserve de conditions sanitaires plus favorables). L'objectif sera de présenter divers travaux de restauration des milieux aquatiques réalisés par la Fédération et ses partenaires.

ACTIONS	Total	AESN	FNPF	SMAVAS	Reste à charge FD 51
Partie optionnelle Noues Aisne	24 502.50 €	(80%) 19 602.00 €	(9%) 2 205.23 €	(5%) 1 225.12 €	(6%) 1 470.15 €
Suivi faune/flore Noues Aisne	5 830.00 €	(80%) 4 664.00 €	-----	-----	(20%) 1 166.00 €
Journée technique AAPPMA	3 000.00 €	(80%) 2 400.00 €	-----	-----	(20%) 600.00 €
Entretien Z.H. de Chaudefontaine	1 800.00 €	-----	-----	-----	1 800.00 €
Achats matériels	2 449.63 €	-----	(50%) 1 224.81 €	-----	(50%) 1 224.82 €
TOTAL	37582.13 €	26 666.00 €	3 430.02€	1 225.12 €	6260.97 €

BILAN FINANCIER ET BUDGET



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	239 942		239 942	239 942
Constructions	743 668	343 460	400 208	438 578
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 598	11 986	1 612	2 402
Autres immobilisations corporelles	283 730	223 912	59 818	49 481
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	180		180	180
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 281 119	579 358	701 761	730 583
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	318		318	318
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	132 965		132 965	84 562
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	512 366		512 366	512 111
Disponibilités	446 875		446 875	477 405
Charges constatées d'avance (3)	1 503		1 503	900
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 094 027		1 094 027	1 075 296
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 375 145	579 358	1 795 787	1 805 878
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	338 914	338 914
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 214 246	1 212 406
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 005	1 841
Subventions d'investissement	132 625	135 016
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 684 780	1 688 177
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 275	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 932	34 041
Dettes fiscales et sociales	18 407	12 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	70 394	71 390
Produits constatés d'avance (1)		180
TOTAL DETTES	111 007	117 702
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 795 787	1 805 878
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	111 007	117 702
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 275	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

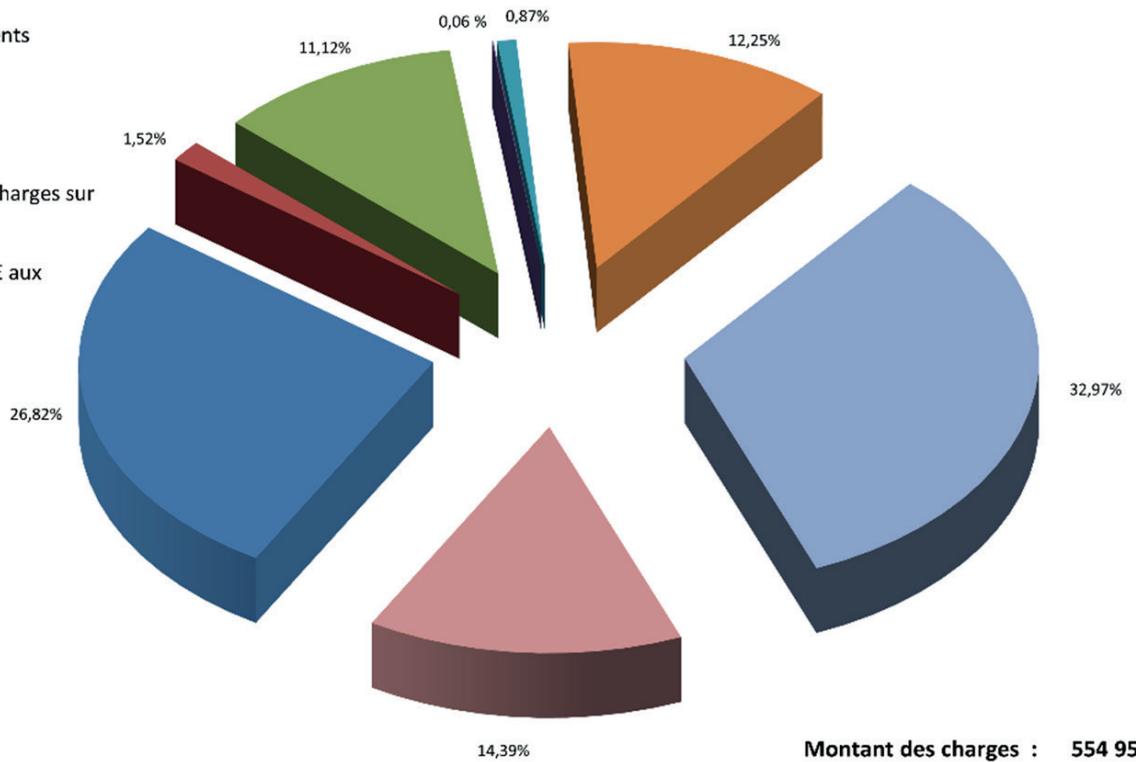
	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	10 421		10 421	8 637
Chiffre d'affaires net	10 421		10 421	8 637
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			219 851	212 099
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			9 941	50 782
Autres produits			480	997
Total produits d'exploitation (I)			240 693	272 516
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			148 814	168 409
Impôts, taxes et versements assimilés			8 422	7 188
Salaires et traitements			182 958	180 862
Charges sociales			79 904	75 488
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			61 705	59 952
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				2 877
Total charges d'exploitation (II)			481 804	494 775
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-241 110	-222 259
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			218 735	216 797
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				45
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 585	20 682
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4 585	20 727
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			4 585	20 727
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-17 790	15 265

Compte de résultat (suite)

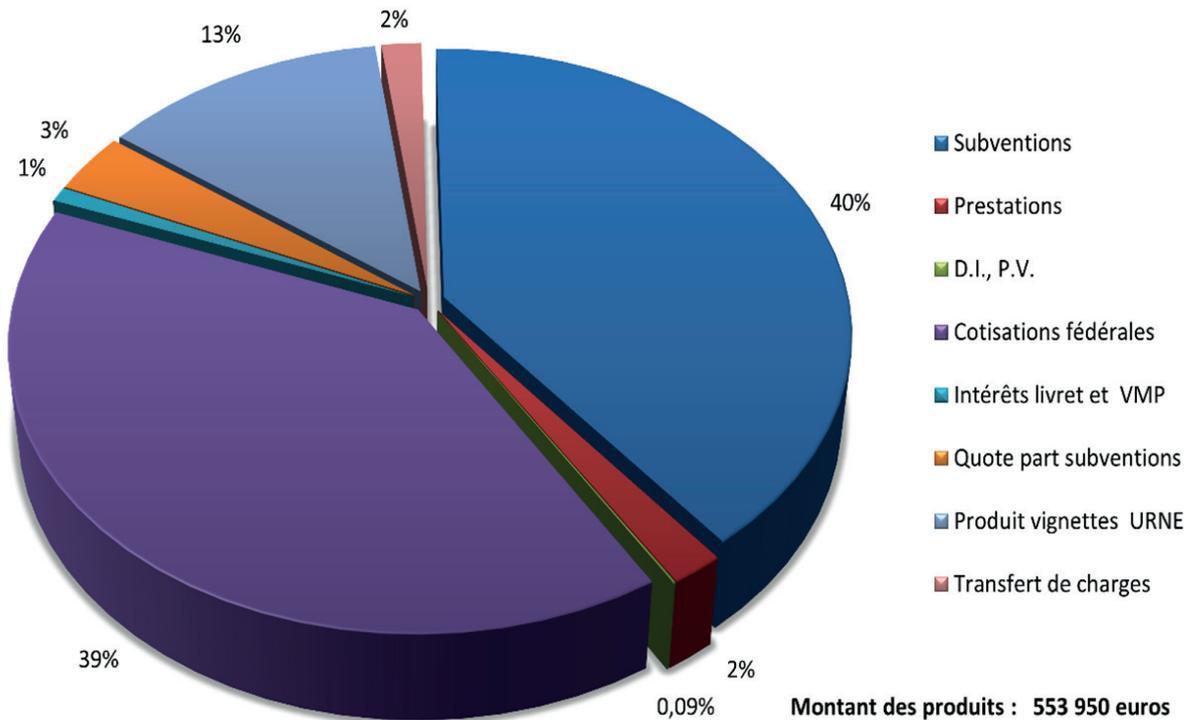
	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	70 723	85 429
Sur opérations en capital	19 218	18 294
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	89 940	103 723
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	73 156	116 748
Sur opérations en capital		399
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	73 156	117 147
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	16 785	-13 424
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	553 954	613 763
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	554 959	611 922
BENEFICE OU PERTE	-1 005	1 841
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

CHARGES 2020

- Achats non stockés et autres charges externes (edf, entretien, assurances...)
- Impôts - Taxes
- Dotations aux amortissements
- Frais AG
- Repeuplement, pollution, charges sur exercices antérieurs
- Retrocession produit URNE aux AAPPMA
- Salaires
- Charges sociales



PRODUITS 2020



BUDGET PREVISIONNEL 2021

PRODUITS	prévisions 2021	réalisé 2020	CHARGES	prévisions 2021	réalisé 2020
PRESTATIONS DE SERVICES			ACHAT		
. Pêches electriques	5 000,00 €	9 660,00 €	. Achats non stockés (EDF ,eau ,carburant, impression cartes , pt équipement ...)	13 000,00 €	13 884,04 €
. Autres	800,00 €	760,00 €	AUTRES CHARGES EXTERNES		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			. Locations matériels	3 800,00 €	4 194,26 €
. Travaux d'entretien et de restauration des rivières	25 400,00 €	47 073,94 €	. Travaux d'entretien (véhicules, batiments, matériels)	11 100,00 €	12 340,33 €
. Garderie	2 150,00 €	0,00 €	. Travaux d'entretien, d'aménagement et de restauration de rivières	27 500,00 €	49 792,42 €
. Communication	7 785,00 €	3 301,94 €	. Assurances	6 370,00 €	6 202,98 €
. Aide à l'emploi (FNPF 132000+AESN 25000)	169 585,00 €	164 545,74 €	. Etude	5 830,00 €	5 200,00 €
. Divers (dont matériel)	1 200,00 €	4 930,00 €	. Social, documentation	515,00 €	329,00 €
			. Gardes-particuliers AAPPMA	6 100,00 €	1 807,16 €
			. Gardes fédéraux	700,00 €	635,50 €
			. Personnel extérieur à la fédération	17 300,00 €	2 269,11 €
			. Honoraires avocat et expert comptable	5 900,00 €	4 800,63 €
			. Promotion loisirs pêche	19 340,00 €	10 570,04 €
			. Transport sur achats	0,00 €	570,78 €
			. Déplacements, indemnités	18 450,00 €	17 095,02 €
			. Frais postaux, téléphone	6 540,00 €	6 445,54 €
			. Frais bancaires	750,00 €	733,60 €
			. Abonnements, cotisations	4 860,00 €	4 846,56 €
			. Aide aux baux de pêche	7 100,00 €	7 098,10 €
AUTRES PRODUITS			IMPOTS-TAXES		
. Cotisations fédérales	218 720,00 €	218 734,20 €	. Formation personnel fédéral	5 000,00 €	4 786,62 €
. Produit URNE	70 720,00 €	70 719,00 €	. Impôts fonciers et locaux	3 700,00 €	3 635,78 €
. Transactions sur PV (réglementation et pollution)	2 000,00 €	480,00 €	CHARGES DU PERSONNEL		
PRODUITS FINANCIERS			. Salaires et charges sociales	268 760,00 €	262 862,00 €
. Intérêts sur livrets	600,00 €	627,84 €	AUTRES CHARGES		
. Revenus sur VMP	4 000,00 €	3 957,60 €	. Frais assemblée générale et autres	2 000,00 €	0,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS			. Subvention repeuplement	5 000,00 €	4 821,61 €
. Produits exceptionnels	24 600,00 €	0,00 €	CHARGES FINANCIERES		
. Produits sur exercice antérieur	0,00 €	3,87 €	. Intérêts sur emprunt		
. Produits cessions d'éléments d'actifs	1 500,00 €	0,00 €	. Moins-value/ cession obligations		
. Quote-part des subventions	18 000,00 €	19 217,92 €	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
. Transfert de charges	14 375,00 €	9 942,00 €	. Charges sur exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €
			. Charges exceptionnelles	0,00 €	323,20 €
			. Rétoession vignettes URNE FD/ AP	65 820,00 €	68 010,00 €
			DOTATIONS AUX AMORTIS.		
			. Dotations aux amortissements	61 000,00 €	61 704,80 €
TOTAL	566 435,00 €	553 954,05 €	TOTAL	566 435,00 €	554 959,08 €

**FEDERATION DE LA MARNE POUR LA PECHE ET LA
PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

Z.A.C du Mont Michaud

14 rue Clément Ader (51470) SAINT MEMMIE

☎03.26.70.50.52

**RAPPORT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE POUR
L'EXERCICE COMPTABLE 2020**

En vertu des pouvoirs qui nous ont été conférés par l'Assemblée Générale,

Nous, membres de la commission de contrôle, sommes rendus à Saint-Mémmie, au bureau de la Fédération le 23 juin 2021 à 9H.00.

Tous les documents comptables ont été mis à notre disposition et nous avons pu, en toute impartialité, examiner tous les comptes de la Fédération qui nous ont été présentés.

Nous nous sommes fait donner de nombreuses précisions sur la ventilation des charges et produits.

Toutes ces vérifications et demandes d'explication ont démontré la stricte exactitude et la parfaite présentation de la comptabilité.

En conséquence de ces contrôles effectués, nous, membres de la commission de contrôle, proposons de donner quitus de sa gestion à la Trésorière, et demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous ont été présentés.

Nous adressons nos vives félicitations à la Trésorière ainsi qu'au personnel permanent de la Fédération pour l'excellente tenue de la comptabilité.

Les membres de la Commission de Contrôle,

M. Jean Louis SAMUEL



M. Daniel DRAGICEVIC



À la une

Aménagements La Coole, une rivière nommée désir

Finalisés depuis peu, les travaux... Aménagements La Coole, une rivière nommée désir



Les aménagements de la Coole ont pu être réalisés grâce à deux entreprises locales et un chantier d'insertion. © SJM

Il fallait encore patienter, pour que le cours de la rivière... Aménagements La Coole, une rivière nommée désir

Fogots de bois et terre végétalisée

Chaque année, pour le plaisir de nos lecteurs... Fogots de bois et terre végétalisée

Pédagogie et réunions d'information

Après la visite de la Coole, les ateliers de pédagogie... Pédagogie et réunions d'information

Le nouveau visage de l'Aisne en centre-ville

Le nouveau visage de l'Aisne en centre-ville... Le nouveau visage de l'Aisne en centre-ville

Advertisement for AGLASS 51, featuring a car battery and other services.

Advertisement for Argonn'700, a local bus service.

Advertisement for ELEC LERC, an electronics store.

SAINTE-MÉNEHOULD ET SA RÉGION

NOUVELLES TECHNOLOGIES Une nouvelle panne d'internet dans la commune

LES CHARMONTOIS Après une panne de huit jours... Une nouvelle panne d'internet dans la commune

LES FAITS

Depuis ce samedi 3 octobre... LES FAITS

LES HABITANTS AVANT D'ÊTRE PÊCHÉS

Les habitants avant d'être pêchés... LES HABITANTS AVANT D'ÊTRE PÊCHÉS

LES FAITS

Depuis ce samedi 3 octobre... LES FAITS

LES HABITANTS AVANT D'ÊTRE PÊCHÉS

Les habitants avant d'être pêchés... LES HABITANTS AVANT D'ÊTRE PÊCHÉS

LES FAITS

Depuis ce samedi 3 octobre... LES FAITS

LES HABITANTS AVANT D'ÊTRE PÊCHÉS

Les habitants avant d'être pêchés... LES HABITANTS AVANT D'ÊTRE PÊCHÉS

LES FAITS

Depuis ce samedi 3 octobre... LES FAITS

LES HABITANTS AVANT D'ÊTRE PÊCHÉS

Les habitants avant d'être pêchés... LES HABITANTS AVANT D'ÊTRE PÊCHÉS

LES FAITS

Depuis ce samedi 3 octobre... LES FAITS

CHÂLONS ET SA RÉGION

ENVIRONNEMENT Le sentier qui valorise faune et flore

La CHIEPPE Un sentier pédagogique, fruit d'un partenariat... Le sentier qui valorise faune et flore

Vous rêvez d'un savoir plus sur les larves de trichoptères... Le sentier qui valorise faune et flore



Le maître Mouton à propos du projet et après que les fiches de secteur d'appropriation des lieux.

82 500 Soit le côté en milliers... Le sentier qui valorise faune et flore

Le site a plusieurs usages : alimentaire, industriel, agricole... Le sentier qui valorise faune et flore

C'est ensuite que la réflexion s'est portée sur la création d'un sentier... Le sentier qui valorise faune et flore

Près du camp d'été Dans le courant de l'été... Le sentier qui valorise faune et flore

LOISIRS Puryel en virée aux Faux de Verzy

LOISIRS Puryel en virée aux Faux de Verzy... Puryel en virée aux Faux de Verzy

L'ACTUALITÉ EN FLASH

CHÂLONS-EN-CHAMP À bicyclette... L'ACTUALITÉ EN FLASH

L'ACTUALITÉ EN FLASH

Messe à Saint-Dominique Sa... L'ACTUALITÉ EN FLASH

L'ACTUALITÉ EN FLASH

Les abords du reposir... L'ACTUALITÉ EN FLASH

L'ACTUALITÉ EN FLASH

Trois véhicules incendiés mercredi... L'ACTUALITÉ EN FLASH

SAINT-MÉNEHOULD ET SA RÉGION

AMÉNAGEMENT Le nouveau visage de l'Aisne en centre-ville

SAINT-MÉNEHOULD Continuité écologique oblige... Le nouveau visage de l'Aisne en centre-ville

Le nouveau visage de l'Aisne en centre-ville... Le nouveau visage de l'Aisne en centre-ville

LES PIEDS DANS LE PLAT

Les joues refont surface... LES PIEDS DANS LE PLAT

L'ACTUALITÉ EN FLASH

Trois véhicules incendiés mercredi... L'ACTUALITÉ EN FLASH

L'ACTUALITÉ EN FLASH

3 436,34 C'est en euros la totalité des subventions... L'ACTUALITÉ EN FLASH

AGENCE DE SAINT-MÉNEHOULD

Redirection : Agence de Saint-Ménehould... AGENCE DE SAINT-MÉNEHOULD

AVOIR SERVICE

POMPES FUNÈRES... AVOIR SERVICE

POMPES FUNÈRES

POMPES FUNÈRES... POMPES FUNÈRES

POMPES FUNÈRES

POMPES FUNÈRES... POMPES FUNÈRES

POMPES FUNÈRES

POMPES FUNÈRES... POMPES FUNÈRES

EDUCATION

Un exercice sécurité qui roule tout seul

PARGNY-SUR-SAULX Les élèves de Condorcet ont appris les bons gestes en cas de souci de transport.

L'ESSENTIEL

Ce lundi, l'Association départementale pour les transports scolaires de l'enseignement public (ADETEP) intervient au groupe scolaire Condorcet de Pargny.

« À la demande du Sivos, le syndicat intercommunal à vocation scolaire, l'association pilote un exercice de sécurité dans et autour d'un car scolaire. »



Les enfants revêtus dans le car pour un exercice : 30 secondes pour ouvrir les portes et quitter le véhicule.

Les enfants sont montés dans le car mais ne sont pas allés bien loin. Ce lundi, les élèves du groupe Condorcet ont été sensibilisés aux bonnes pratiques en cas de problème dans les transports scolaires : accident, malaise du chauffeur, panne, incendie.

ENVIRONNEMENT

La digue bientôt remise en état

HEUILLE-LE-MAURUIT

Cela ne devrait plus être qu'une question de temps. La digue de la Planche Coulon, dérivation de la Chère vers l'Orain, connaît dans les prochaines semaines une remise en état sur 50 mètres.



La digue est notamment fragilisée par l'importante végétation qui se développe en bordure de lit.

ENVIRONNEMENT

Des aménagements ont été réalisés sur une portion de l'Auve par le Smavas.

Le bruit de la pelleteuse attiré les badauds de la bourgade de Gizaucourt, d'une centaine d'habitants. Le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Auve supérieure (Smavas) procède au rétablissement de la continuité écologique sur cette portion de l'Auve.



David Demant, technicien des débris au Smavas, suit de près l'avancée du chantier qui a logiquement préparé dans sa phase administrative.

14

TRAVAUX

Un nouveau lit de rivière à l'ancien moulin

GIZAUCOURT Des aménagements ont été réalisés sur une portion de l'Auve par le Smavas.

Le bruit de la pelleteuse attiré les badauds de la bourgade de Gizaucourt, d'une centaine d'habitants. Le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Auve supérieure (Smavas) procède au rétablissement de la continuité écologique sur cette portion de l'Auve.



David Demant, technicien des débris au Smavas, suit de près l'avancée du chantier qui a logiquement préparé dans sa phase administrative.

20 000

C'est, en euros, le budget alloué à ce chantier que le Smavas doit effectuer par obligation légale. L'Agence de l'eau apporte une aide à hauteur de 80 %.

L'ancien moulin de la village constituait un obstacle à la mobilité des poissons. Après une année de démarches administratives et un devis technique, le chantier a été lancé le 24 août. Il doit se terminer demain. Le profil du cours d'eau a été modifié sur une quarantaine de mètres.

Le rétablissement de la continuité écologique consiste à aménager les cours d'eau de façon à ce que les poissons et les sédiments retrouvent une mobilité naturelle. Certains ouvrages constituent un frein à cette mobilité. Une pente trop abrupte avec une vitesse de courant trop forte peut empêcher le poisson de remonter le cours d'eau.

« L'ancien moulin de la village constituait un obstacle à la mobilité des poissons. Après une année de démarches administratives et un devis technique, le chantier a été lancé le 24 août. Il doit se terminer demain. Le profil du cours d'eau a été modifié sur une quarantaine de mètres. »

« L'ancien moulin de la village constituait un obstacle à la mobilité des poissons. Après une année de démarches administratives et un devis technique, le chantier a été lancé le 24 août. Il doit se terminer demain. Le profil du cours d'eau a été modifié sur une quarantaine de mètres. »

ENVIRONNEMENT

Des éoliennes de 192

Retour, le chantier général est terminé au début de l'année 2021. Elles se font attendre : les vingt-six éoliennes des parcs du village de Ribebourg 1 et 2, sur les communes de Villers-Hérieux et Semaine, à proximité de Mailly-le-Camp accèdent déjà un certain retard.

Le secteur avoisinant vingt-six communes de Villers-Hérieux et Semaine, à proximité de Mailly-le-Camp accèdent déjà un certain retard. Elles se font attendre : les vingt-six éoliennes des parcs du village de Ribebourg 1 et 2, sur les communes de Villers-Hérieux et Semaine, à proximité de Mailly-le-Camp accèdent déjà un certain retard.

L'ACTUALITÉ EN FLD

SAINTE-IZIÈRE

Le point sur les spectacles aux 3 Scènes

Concerts dans le hall de la situation sanitaire, la saison pendule. Le concert d'Alain Souchon est reporté 20h30, celui de Pense et Lobe (public scolaire) 10 heures et 16h30. Bata Jambon au dimanche plus beau dans tout ça au mardi 20 avril à 20 heures et 14 mai à 20h30. Abdom Généraliste octobre à 20h30. Le spectacle Les aventures d'Ivo à octobre 15 heures. Maxime le Forêtier à 18 heures. Le Tour du Monde en 80 jours décembre à 15 heures. Les billets et les emplois libérés, les modalités de remboursement sont internet des 3 scènes ou par téléphone au 03 20 40 40 40.

VITRY-LE-FRANCOIS

Comment jointer les Im

En complément de la plateforme téléphonique au 09 69 401 401, du lundi au vendredi de 8h à 18h, le dispositif d'assistance téléphonique départemental des 06 20 12 00 00 et de 13h30 à 16h. Ce plateau forme permet de prendre en compte les demandes de permis de construire et de permis d'urbanisme.

NATURE

Répertorier les poissons avant des travaux

LA CHAPELLE-FELCOURT La fédération de pêche de la Marne procède à des inventaires en rivières.



Alpès, les bénévoles notent le cours d'eau et peignent les poissons qu'ils identifient ensuite.

L'action est bien rodée, avec pas moins de quatre sites par semaine. Le processus est connu des salariés et des volontaires même si le confinement a repoussé certaines actions programmées. Direction le cours d'eau d'Avre près de La Chapelle-Felcourt. Onze personnes s'y retrouvent ce lundi matin pour procéder à une pêche électrique d'inventaire.

RENDEZ-VOUS A VENIR

SAINTE-MÉNEHOULD Exposition « La communication pendant la grande guerre »

Exposition « La communication pendant la grande guerre ». L'objectif de cette exposition est de faire découvrir le thème qui a été abondamment traité pendant la grande guerre.

POUR FIGURER DANS CETTE RUBRIQUE

Advertisement for 'AUTRE SERVICE' and 'POMMES FUNÈRES' with contact information.

LES PIEDS DANS LE PLAT

Un pied à Épernay, l'autre en Argonne. À la fin de l'été, le nouveau maire Sylvère Pierron et son municipal ont avancé l'idée de créer une statue à l'effigie de la commune. Espérons qu'ils ne viennent pas installer à Sainte-Ménéould l'immondeur du chat qui est installé à Hautvalers. En voilà un bon de jumelage vivant.

En image



FONTAINE-EN-DORMOIS Un objet insolite dans la bourgade

Un objet insolite dans la bourgade. Une commune est au milieu de nulle part sans yeux de coup. Les jeunes mariés ont laissé un dé dans la commune, ce qui en fait un objet aujourd'hui point cardinal y sont menagés, avec quelques dizaines de phares. Nainbo (Kemp) est ainsi indiqué à 10 315 km environ, et Anchoage (Alaska) à 3 485 km. De quel de voyager.

RENDEZ-VOUS A VENIR

SAINTE-MÉNEHOULD Exposition « La communication pendant la grande guerre »

Exposition « La communication pendant la grande guerre ». L'objectif de cette exposition est de faire découvrir le thème qui a été abondamment traité pendant la grande guerre.

Advertisement for 'AUTRE SERVICE' and 'POMMES FUNÈRES' with contact information.



GLOSSAIRE

- AAPPMA** : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- AESN** : Agence de l'Eau Seine-Normandie
- APAVE** : Organisme de certification des risques techniques, humains et environnementaux
- APN** : Atelier Pêche Nature
- CENCA** : Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne Ardennes
- CODERST** : Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques
- DCE** : Directive Cadre sur l'Eau
- DDT** : Direction Départementale des Territoires
- DIG** : Déclaration d'Intérêt Général
- DPDGMA** : Direction du Patrimoine Départementale de Gestion des Milieux Aquatiques
- DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- DRIEE** : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie
- FNPF** : Fédération Nationale de la Pêche en France
- GPP** : Garde Pêche Particulier
- OFB** : Office Français pour la Biodiversité (ex Agence Française pour la Biodiversité)
- ONDE** : Observatoire National Des Etiages
- ONCFS** : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- PNR MR** : Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims
- RAMSAR** : Zones humides d'importance internationale
- S3M** : Syndicat Mixte de la Marne Moyenne
- SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SDDEA** : Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube
- SIABAVES** : Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Aisne, Vesle, Suipe
- SMAH** : Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
- SMAVAS** : Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure
- SNDLP** : Schéma National de Développement du Loisir Pêche
- UFBSN** : Union des Fédérations du Bassin Seine Normandie
- VNF** : Voies Navigables de France



**FÉDÉRATION DE LA MARNE POUR LA PÊCHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

 14 rue Clément Ader - 51470 SAINT-MEMMIE

 contact@peche51.fr

 03 26 70 50 52

 www.peche51.fr